

# LE DEVOIR



Vol. LXXXV - No 36

MONTREAL, LE LUNDI 14 FEVRIER 1994

65c + TPS + TVQ / Toronto 85c

PERSPECTIVES

## Le sens de la fête

Le Carnaval de Québec porte-t-il vraiment bien son nom?

Rémy Charest

Cette semaine, Rio ne répond plus, elle fête. Comme presque toutes les villes des Caraïbes et d'Amérique du Sud, la célèbre ville brésilienne est en carnaval. On ne travaille plus ou si peu, on s'éclate fort, dans un cocktail explosif de samba, d'alcool et de sexe. A la fin de la semaine, comme chaque année, on comptera les vols, les viols, les morts et les blessés, on baliera les rues, on ramassera les épaves et la vie reprendra son cours.

Le carnaval, dans son sens le plus profond, c'est la célébration de l'excès, l'éclatement (très temporaire) des règles sociales, une sorte de révolution encadrée et d'une durée limitée. C'est aussi un acte collectif: un peu tout le monde y participe, pour faire passer ce besoin de débordements que certains répriment mais que tout le monde éprouve. Dans les sociétés du sud, de la Nouvelle-Orléans en descendant la carte, le carnaval est une orgie de sons et de couleurs, un grand dévouement des corps et des esprits.

Pendant ce temps, beaucoup plus au nord, Québec a aussi ce qu'on appelle un carnaval, qui s'est terminé hier sur une course de canots sur le fleuve glacé et sur le départ, en soirée, du grand bonhomme blanc à la tuque rouge et à la ceinture fléchée. Pendant dix jours, sculptures de neige et dégustations de trempettes à l'érable ont côtoyé les bals à 100\$ le billet et les déjeuners d'hommes d'affaires, les promenades des duchesses et le casino. Entre les affiches des commanditaires et les activités charitables, un nombre record de parents et enfants se sont promenés en toute quiétude sur les divers sites carnavalesques, heureux du réchauffement relatif de la température.

Mais où est le carnaval dans ce Carnaval? À une époque où ces festivals hivernaux se terminaient le mardi gras, la veille de 40 jours de maigre et jeûne, tous les jours de fête prenaient un air de tempête avant le calme plat. On faisait bombance, on buvait, chantait et fêtait le plus possible, avant de s'abstenir de tout jusqu'à Pâques. Aujourd'hui, la fête corporative, familiale et touristique, ne laisse aux gens qu'un soir de véritable carnaval: celui de la parade.

Le défilé de nuit, comme on dit officiellement, c'est le seul moment du carnaval où l'on voit les bons citoyens se promener avec une main bleuie autour d'une bière ben frette, le seul où les carnavaliers passent leur bouteille de fort sous le nez de l'autorité policière en demandant à monsieur l'agent s'il en veut une lampée, le seul où l'on entend le bruissement continu et puissant d'une foule pour qui le froid ne compte plus.

**Les dirigeants du Carnaval de Québec veulent une fête propre, agréable, au standing rehaussé à l'intérieur comme à l'extérieur de la ville**

C'est le moment où l'on défie un peu la loi, où l'on pousse un peu sur les barrières habituelles. Samedi soir, Bonhomme, la reine et les duchesses ont eu droit à leur lot de balles de neige et de glace, lancées par quelques-uns des 200 000 fêtards assemblés le long du parcours. Les policiers ont procédé à une dizaine d'arrestations pour mettre un frein à tout ça. Quelques spectateurs ont attrapé des débris sur la tête. Et aux petites heures du matin, les équipes de la Ville ramassaient des clôtures parfois projetées un peu plus loin que prévu. La foule fêtait. Fort. C'est ce qui fait qu'on évite la parade, c'est ce qui fait qu'on la court.

On se débarrasserait bien, par exemple, des fameuses trompettes en plastique, cette exécration pollution par le bruit. Comme certains se débarrasseraient des duchesses pour cause de misogynie, ou du défilé parce que c'est un peu bordélique. On parle beaucoup de moderniser le Carnaval, d'en éliminer certains éléments jugés plus québécois, ou moins *politically correct*. Soucieux de leur bonne image, les dirigeants du Carnaval de Québec veulent une fête propre, agréable, au standing rehaussé à l'intérieur comme à l'extérieur de la ville.

Mais sans trompettes, sans reine et sans duchesses, sans caribou et sans ceintures fléchées, sans refrains usés jusqu'à la corde, sans ses quelques éclatements bien sages au fond, que serait le Carnaval de Québec? Un Bal de neige, comme à Ottawa, ce qui n'est pas mal, mais qui est autre chose. Quelque chose qui n'est certainement pas un carnaval.

Que ce soit pour un carnaval de Rio ou de Québec, une nuit de Coupe Stanley ou une soirée de la Saint-Jean, quand une ville au complet se lâche lousse, il arrive, qu'on le veuille ou non, que quelques règles en prennent pour leur rhume, l'espace d'une soirée. Parfois, les bons citoyens vont trop loin, l'excès n'est plus mesuré, la bonne humeur disparaît au profit de quelque chose de plus noir. Ici, se brûle les ailes, un fêtard, comme à un Saint-Jean d'il y a deux ans, pousse l'excès jusqu'à se précipiter dans le feu de joie.

La fête humaine ne se fait pas sans violence: ne parle-t-on pas de s'éclater, de se défoncer, de s'envoyer en l'air? Le seul moyen d'éliminer l'excès dans la fête, c'est d'arrêter de fêter. Mais dans une société de retours décroissants, nous avons de plus en plus besoin de fête.

CULTURE

Micheline Lanctôt remporte le prix Ouimet-Molson  
PAGE B-8



LES ACTUALITÉS

Point d'interrogation sur la mort de Sue Rodriguez  
PAGE A 4



L'ENTREVUE

Gilbert Langevin: la parole optimiste  
PAGE B 1

## Montréal roule en carrosse

De Doré à Bourque, le gratin de la Ville dispose de 18 autos à usage réservé  
Le chauffeur du maire gagne jusqu'à 72 000\$ par an

LAURENT SOUMIS  
LE DEVOIR

À l'heure où l'administration tente de chasser les automobilistes du centre-ville pour les métamorphoser en usagers du transport en commun, Montréal entretient une flotte de 18 véhicules automobiles, de catégorie intermédiaire à supérieure, dont l'usage exclusif est réservé au maire, aux membres du Comité exécutif et aux principaux cadres de la Ville.

Selon des informations obtenues auprès de sources dûment autorisées, au moins 14 des véhicules sont mis à la disposition des hauts cadres de la Ville, pour leur «usa-

ge personnel ou pour affaires», 24 heures par jour, 365 jours par année.

Selon son bon vouloir, le *jet set* de l'administration peut donc utiliser ces véhicules pour aller et revenir du travail, pour vaquer à ses occupations professionnelles ou pour agrémenter ses moments de loisirs.

Devant la persistance des questions du DEVOIR formulées depuis deux semaines, les communicateurs de l'Hôtel de Ville tenaient à mettre en garde, vendredi dernier, contre l'utilisation abusive du mot «limousine», un terme souvent utilisé à tort ou à raison pour décrire les véhicules ministériels des gouvernements supérieurs.

En fait, pour mériter cette appellation contrôlée, un vé-

hicule doit obligatoirement compter quatre portes et six glaces sur les côtés. Ainsi tranche *Le Petit Robert*.

Pointilleux en matière de sémantique, les porte-parole de la Ville étaient beaucoup moins précis la semaine dernière en ce qui concerne le budget exact dévolu à cette flotte, son kilométrage annuel et le coût réel des déplacements par kilomètre parcouru.

Néanmoins, nous a-t-on confirmé l'usage d'une *Ford Crown Victoria 1992* par le maire Jean Doré qui bénéficie d'un chauffeur attiré rémunéré au salaire horaire de 16,89\$ pour une semaine de 40 heures.

VOIR PAGE A 10: CAROSSE

## 70 000 fêtards aux îles



PHOTO JACQUES NADEAU

PLUS de 70 000 Montréalais ont bravé la giboulée, hier, pour se rendre sur les îles Sainte-Hélène et Notre-Dame participer à la traditionnelle Fête des neiges. Inspirés de l'esprit des Jeux de Lillehammer, certains ont même réalisé des prouesses dignes de l'Olympe (notre photo). Après une accalmie cette semaine, les activités de la Fête des neiges reprendront de plus belle le week-end prochain. Nos informations en page A 3.

Soudan

## Tragédie de saison dans le Sud

Après les pluies, l'armée de Khartoum a lancé une offensive provoquant l'exode de dizaines de milliers de réfugiés

Des dizaines de milliers de réfugiés ont été jetés sur les pistes au Sud-Soudan ces derniers jours, par l'offensive — annuelle — de l'armée gouvernementale contre la rébellion, après la saison des pluies. La plupart des organisations humanitaires travaillant dans la région ont été obligées de cesser leur assistance. Elles soulignent le caractère dramatique de la situation, estimant à près de 100 000 le nombre des personnes déplacées.

JEAN HÉLENE  
LE MONDE

Près de 100 000 Soudanais du Sud ont fui, la semaine dernière, la région frontalière dite des «Trois A» (du nom des camps Amé, Aswa et Atepi), où plusieurs agences humanitaires les assistaient depuis deux ans. Échappant aux bombardements de l'aviation soudanaise (46 obus seraient tombés dans cette zone le 4 février), des milliers de civils ont donc repris leur errance

sur cette terre ravagée par 11 années de guerre entre le Nord musulman et le Sud animiste et chrétien. Ils sont une nouvelle fois happés dans le cycle infernal, l'offensive habituelle de la saison sèche les isolant des organisations humanitaires qui représentent leur principal moyen de survie.

Devant l'ampleur de l'opération des forces gouvernementales, qui semblent décidées à

## Le lobby juif se rapproche du PQ

BERNARD PLANTE  
LE DEVOIR

Semblant prendre la possibilité d'un Québec indépendant au sérieux, le Comité Canada-Israël a développé une stratégie visant à créer un rapprochement avec les indépendantistes québécois.

Au cours des derniers mois, des dirigeants du Comité Canada-Israël au Québec ont ciblé plusieurs leaders nationalistes influents, dont Sylvain Simard du Mouvement Québec-Français, et Rita Dionne-Marsolais ex-députée générale du Québec à New York et future candidate péquistes.

Selon un document interne du Comité Canada-Israël, dont le DEVOIR détient une copie, neuf leaders d'opinion du Québec auraient bénéficié d'un séjour en Israël, tous frais payés, en avril dernier.

Dans ce document, le président du comité, Thomas Hecht, se félicite d'avoir obtenu de Mme Dionne-Marsolais qu'elle écrive une lettre ouverte dans le quotidien *La Presse* le 14 janvier, lettre qui s'intitule: «Le dénominateur commun entre Israël et le Québec: l'ambition d'être un peuple du monde.»

Le président du Comité Canada-Israël, Thomas Hecht, se félicite aussi d'avoir été invité à siéger sur le comité de la Fête nationale par Sylvain Simard; d'un don généreux fait par le président de l'Association des manufacturiers du Québec, Richard LeHir (candidat potentiel du Parti

VOIR PAGE A 10: LOBBY

## LILLEHAMMER

### Une première médaille pour le Canada

Les performances dans l'épreuve de descente en ski alpin ont dominé la journée d'hier à Lillehammer. Des surprises. Celle causée d'abord par le descendeur canadien Edward Podivinsky qui, parti au 21e rang, a fort bien maîtrisé la piste déjà marquée de l'empreinte d'une vingtaine de concurrents, pour mériter la médaille de bronze, la toute première du Canada.

L'Américain d'Alaska, Tommy Moe, a fait une descente casse-cou et son audace lui a permis de monter le premier sur le podium. Le Norvégien Kjetil André Aamodt a pour sa part réjoui ses partisans en méritant l'argent. En hockey sur glace, le Canada, mené à l'attaque par Peter Nedved, porte-couleurs l'an dernier des Canucks de Vancouver de la Ligue Nationale de Hockey, a aisément eu raison de l'Italie 7-2. Il s'agissait davantage d'un match d'échauffement pour la formation canadienne, qui n'entamera que jeudi face aux Américains, sa série de matchs dans le groupe «A».

En patinage artistique, le couple québécois Isabelle Brasseur-Lloyd Eisler a offert une solide prestation dans l'épreuve des figures imposées, prenant le troisième rang, malgré la blessure aux côtes qui incommoda la patineuse.

- Nos informations en page B-5



Edward Podivinsky

LE MONDE

## Les Serbes cèdent devant l'ONU

PAGE A 6

INDEX

Les Actualités...A2	Éditorial.....A8
Agenda culturel...B6	Idées.....A9
Annonces classées...B4	Météo.....B4
Avis publics.....B2	Le Monde.....A6
L. Bissonnette...A8	Mots croisés.....B4
Culture.....B8	Religions.....B4
Économie.....B3	Les Sports.....B5



Météo Ensoleillé  
Max: -11  
Détails en B4

VOIR PAGE A 10: SOUDAN

## • LES ACTUALITÉS •

### Le Fonds FTQ a créé ou maintenu environ 6000 emplois

Près de 175 millions\$ investis dans 43 entreprises, l'an dernier

CLAUDE TURCOTTE  
LE DEVOIR

Le Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (FTQ) a tenu samedi sa dixième assemblée actuelle des actionnaires, dont le nombre atteint maintenant 193 000, une solidarité qui a permis en une décennie de générer un actif net de 797 millions\$ et un portefeuille d'investissements de 413,3 millions\$.

En 1993 seulement, le Fonds FTQ a investi près de 175 millions\$ dans 43 entreprises, ce qui a contribué à créer ou maintenir environ 6000 emplois. Les investissements du Fonds représentent un effort presque trois fois plus grand que celui de 1992. M. Claude Blanchet, président-directeur général, insiste plus particulièrement sur le fait que cette jeune institution a fourni l'an passé 87% du capital de risque investi au Québec.

Néanmoins, les dures années de récession ont laissé des traces dans les résultats du Fonds FTQ, notamment un rendement à peine 3,02%, en baisse sur le rendement de 3,38% de 1992, en comparaison de 13,04% en 1991. Le bénéfice net fut de 20,5 millions\$ l'an passé.

Toutefois, la situation est en voie de s'améliorer considérablement, puisqu'au cours des trois derniers mois, on a enregistré un bénéfice de 20 millions\$, comparable à celui de tout l'exercice financier antérieur.

M. Blanchet voit là un signe évident de reprise économique dont bénéficient les entreprises dans lesquelles le Fonds a investi, puisque la plus grande partie de ces nouveaux bénéfices provient du secteur investissement. «Combien d'entreprises partenaires du Fonds, d'abord perçues comme de dangereuses occasions d'investissement, sont aujourd'hui en bonne forme. Bestar, BioChem Pharma, Denharco, Metcor, Produits de piscine Vogue, Scierie Davidson et bien d'autres prouvent à quel point un potentiel bien exploité peut donner de bons résultats», soutient le pdg.

Ce virage ne console pas les dirigeants du Fonds des limites imposées à la progression par le gouvernement du Québec en décrétant un impôt de 20% sur toute émission

d'actions supérieure à 97 millions\$ en 1993/1994. «Avant tout comme service à ses actionnaires et aux Québécois qui le désiraient, explique M. Blanchet, le Fonds a donc procédé à une émission d'actions à coût majoré. Cette majoration équivaut au montant que le Fonds devra payer au gouvernement du Québec sur l'excédent aux limites imposées.»

Le père du Fonds, M. Louis Laberge, se montre particulièrement amer. «Cette nouvelle puissance du Fonds fait peur, suscite des envies. Plusieurs aimeraient bien avoir nos avantages fiscaux, sans prendre nos responsabilités», accuse-t-il, dans son dernier message officiel aux actionnaires en temps que président du conseil.

Car cette 10e assemblée annuelle a marqué en effet une étape dans l'évolution du Fonds, puisque M. Laberge a quitté la présidence du conseil, qui appartient désormais à M. Fernand Daoust. M. Laberge, qui conserve le titre de président-fondateur et qui occupera encore un siège au conseil d'administration, a trouvé que ces 10 dernières années ont passé très vite et il laisse la place à des plus jeunes en quittant la tête haute.

«En 10 ans, a-t-il dit, une idée originale s'est transformée, sous nos yeux, en grand carrefour d'action pour l'emploi, doté d'un esprit d'ouverture, qui vise à changer le climat social, les rapports entre les salariés et les employeurs et, en conséquence, notre performance économique». Son dernier mot: «Cette idée-force, c'est désormais à vous tous et toutes que je la confie. En héritage.»

Son successeur, M. Daoust, s'est pour sa part réjoui de la hausse considérable du nombre d'actionnaires dans les syndicats affiliés à la FTQ.

Près de 90 000 de ces syndiqués sont actionnaires du Fonds. «Ce chiffre éloquent prouve à quel point les travailleurs et travailleuses de la FTQ comprennent et appuient l'action du Fonds. Son origine syndicale et sa réussite font notre fierté», a-t-il dit.

Elections partielles le 21 février

### Perdre Bonaventure annoncerait la fin du régime libéral

Carleton (PC) — Les libéraux de Daniel Johnson n'ont pas beaucoup de marge de manoeuvre dans l'actuelle course au siège laissé vacant dans la circonscription gaspésienne de Bonaventure par le décès du ministre Gérard D. Levesque.

Ils ne peuvent en effet se permettre de perdre une cinquième élection partielle d'affilée et, encore moins, d'essayer une défaite dans un fief qu'ils ont défendu avec tellement de brio depuis 38 ans.

Perdre ce siège aux mains du Parti québécois le 21 février, annoncerait, de toute évidence, la fin du régime libéral et un retour au pouvoir pour les péquistes de Jacques Parizeau à la prochaine élection générale qui doit à tout prix se tenir d'ici l'automne 1994.

C'est de cette façon qu'ailleurs que les organisateurs locaux qui chauffent à blanc les deux machines électorales voient les résultats dans cette circonscription qui a appartenu à Gérard D. Levesque depuis 1956.

Interrogé, samedi, dans le cadre d'une tournée d'appui à sa candidate Mme Nicole Appleby-Arbour, sur l'importance de cette première élection complémentaire depuis qu'il est devenu chef du Parti libéral et premier ministre, M. Johnson a parlé d'une première occasion offerte à des électeurs de se prononcer sur le discours politique qu'il tient depuis un mois et sur son style de gestion.

«Je ne vais pas essayer de vous faire croire que le résultat de cette élection n'est pas important pour le gouvernement», a-t-il dit. Nous aimerions gagner. Nous croyons y arriver. Nous avons démontré, au cours des 40 dernières années, que nous nous intéressons à ce qui se passe dans cette circonscription.» M. Johnson a fait preuve de prudence en ajoutant qu'une élection complémentaire c'est toujours un test pour le gouvernement en place, mais que l'histoire des 25 dernières années démontre que l'administration en place éprouve toujours de la difficulté dans ces circonstances.

Sur le terrain il semble que l'organisation libérale éprouve de la difficulté à démontrer que Mme Arbour pourra remplacer l'ancien ministre des Finances, décédé en novembre dernier, et qui avait obtenu une majorité de 6000 voix au scrutin de 1989.

La candidate, qui a été le bras droit de M. Levesque pendant 15 ans à dif-

férents titres et qui a été très présente dans la circonscription, a même avoué, à l'issue de la tournée de M. Johnson à ses côtés, qu'elle se contenterait d'une victoire moins éclatante que celle de son prédécesseur.

Dans les faits, il semble qu'elle a déjà concédé 3000 voix de la majorité de M. Levesque.

«Je m'attends d'avoir une majorité d'au moins 3000 voix», a-t-elle dit.

«Si après 37 ans, M. Levesque a obtenu 6000 voix, si moi j'ai 3000 la première fois, je vais trouver cela très bon.»

Cette élection complémentaire a aussi été l'occasion pour MM. Johnson et Parizeau de tester le discours qu'ils tiendront lors de la prochaine campagne. Le chef libéral a clairement adopté l'approche positive en répétant qu'on ne suscite pas le goût de se relever en parlant constamment de chômage, de récession, de fermeture d'usines «et de nos erreurs».

«Un premier ministre, a-t-il dit, contrairement au chef du PQ qui prend un malin plaisir à mettre le nez des chômeurs dans leurs malheurs, a le devoir de dire qu'il y a de l'espoir, de rassurer les gens qui s'inquiètent de l'avenir de leurs enfants.»

Pour M. Parizeau, l'avenir de ces enfants «passe par le défi de la souveraineté et la tâche enthousiasmante de se bâtir un pays». Chez les deux candidats, la vision de leur rôle de députés est toutefois diamétralement opposée. La libérale Mme Arbour se présente comme une intermédiaire influente, «qui saura frapper aux bonnes portes pour faire avancer les dossiers une fois rendue à Québec».

Quant au péquiste, M. Landry, il a promis de s'intégrer au pouvoir et aux intervenants locaux pour faire bouger le gouvernement.

Les thèmes électoraux sont passablement les mêmes pour les libéraux et les péquistes. On veut empêcher l'exode des jeunes en leur trouvant de l'emploi dans la région. On parle du développement de l'industrie touristique et, comme dans le bon vieux temps, de l'amélioration des infrastructures (lire le système routier).

Une chose est évidente. Les deux machines sont lancées à fond de train. Les ministres libéraux se succèdent dans la circonscription en même temps que tous les gros canon péquistes.



### Le nouveau service Messageur<sup>MC</sup> Bell. L'efficacité du télégramme. La simplicité du téléphone.

Ligne occupée ? Pas de réponse ? Quand vous devez absolument laisser votre message, comptez sur le service Messageur Bell. Pour seulement 1,85 \$\*, il enregistre votre message et le livre automatiquement lorsque la ligne de votre destinataire se libère ou lorsque ce dernier répond. Pour profiter du service Messageur Bell, faites le 0. Ou utilisez votre carte téléphonique Carte d'appel<sup>MC</sup> Bell. Avec le nouveau service Messageur Bell, les paroles restent.

# Bell

• LES ACTUALITÉS •

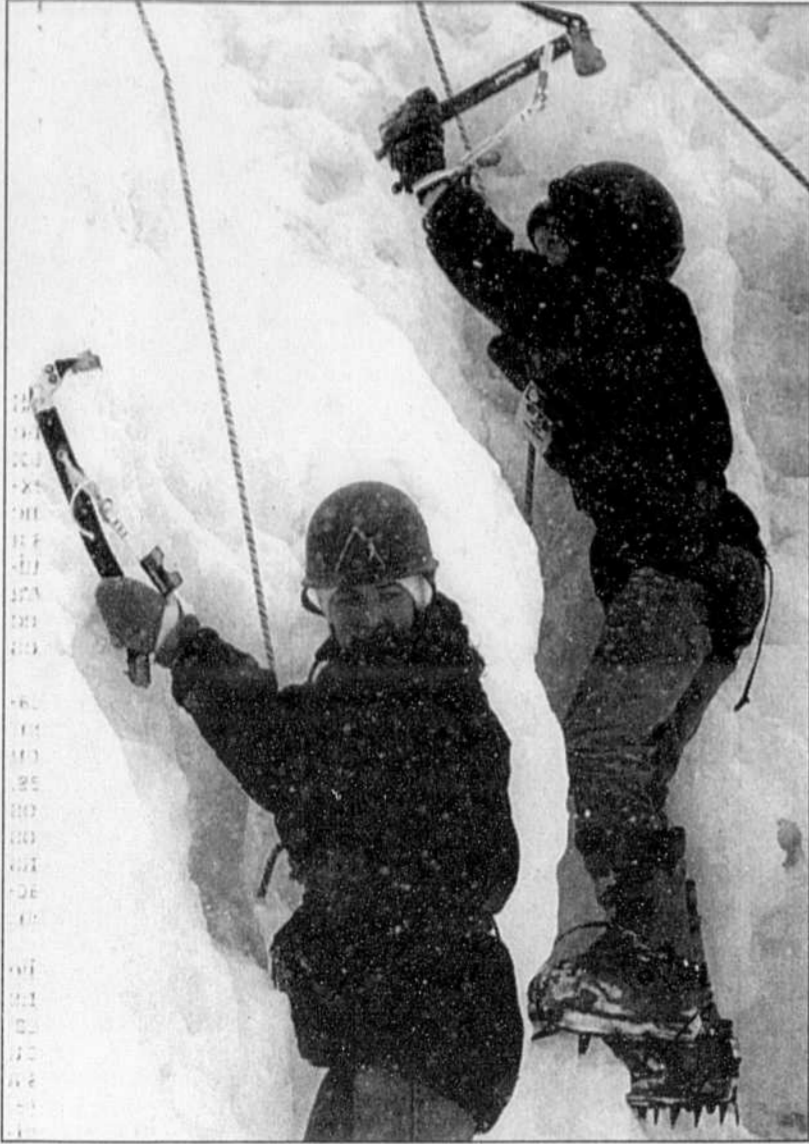


PHOTO JACQUES NADEAU

Frederik Vallières a choisi de grimper hier les 40 pieds de la tour de la glace alors que sa soeur Marie-Eve a misé sur la prudence, en redescendant au bout de 20 pieds.

Fêtes des neiges

70 000 Montréalais dans les îles

LAURENT SOUMIS  
LE DEVOIR

Malgré les précipitations abondantes, plus de 70 000 Montréalais se sont rendus hier dans les îles au milieu du Saint-Laurent pour participer à la traditionnelle Fête des neiges organisée par la municipalité.

Les festivaliers ont ainsi pu assister à la conclusion du «Défi des maîtres», une compétition de sculpteurs sur glace de calibre mondial.

En moins de 28 heures, le sculpteur Laurent Godon est parvenu à terminer son oeuvre comportant 60 blocs de glace ouvragés et travaillés à partir d'une scie mécanique et d'un chalumeau.

Récipiendaire d'une médaille d'or conquise lors d'une récente compétition internationale à Harbin (Chine), M. Godon a triomphé de ses concurrents, MM. Réal Fulkner et Michel Lepire. Dans le cadre du Concours provincial de sculpture, l'équipe formée par MM. Michel Tremblay, Denis LeFebvre et Richard Bilodeau a remporté la palme pour son oeuvre 2002.

Dans la finale de la compétition de

course de lits qui mettait aux prises trois équipes de l'Hôpital de Rivière-des-Prairies, c'est la formation de MM. Martin Larouche, Richard Duhamel, Michel Lortie, Denis Mayer et Camille Alarie, qui s'est mérité la première place. La récompense de 1000\$ ira à la Fondation de recherche de leur centre hospitalier.

Samedi, la température plus clémente a attiré plus de 75 000 sur les îles Sainte-Hélène et Notre-Dame.

Dans le cadre de la course en traîneau à chiens Mira (du nom de la fondation qui vient en aide aux handicapés visuels), une jeune aveugle de 17 ans, Mme Nathalie Thellier, a terminé première.

Tout au cours de la semaine qui commence, diverses activités d'animation continueront à égayer les îles.

Samedi prochain, le public pourra s'initier à la trottinette à neige avec les chiens de la Fondation Mira avant d'assister à des compétitions de traîneaux dans les catégories féminine, poids lourd et professionnel.

Un rallye et un défilé figurent dimanche prochain au programme de clôture des fêtes.

Plus de 1200 suicides au Québec

PRESSE CANADIENNE

Pas moins de 1231 personnes se sont suicidées en 1992 au Québec, principalement au moyen d'armes à feu, par pendaison ou par intoxication par les médicaments.

Les proches des personnes venant de se suicider ne savent pas toujours comment réagir à un tel drame, notait hier à Montréal l'Association québécoise de suicidologie, à la veille de la semaine provinciale de prévention du suicide, qui débute aujourd'hui.

Vandales chez Vidéotron

Surpris en flagrant délit de sabotage, deux employés de Vidéotron, qui seront vraisemblablement congédiés, devront répondre cette semaine à des accusations de méfaits devant les tribunaux. Les policiers de Laval ont surpris les deux hommes tôt dimanche matin en train de sectionner les câbles de distribution de la compagnie. Les techniciens et employés de bureau de Vidéotron sont en lock out depuis une semaine.

**MARIE VERMETTE inc.**  
Fleurs, plantes et objets choisis  
LIVRAISON  
801, av. Laurier est, Montréal  
(angle St-Hubert)  
Tél.: (514) 272-2225

**jean-jacques fauchois fleurs**  
*Les fleurs du mal... c'est Beaudelaire*  
*Les fleurs de la séduction... c'est Fauchois*  
*Pour séduire ou vous laisser séduire*  
*Les fleurs de Jean-Jacques Fauchois...*  
*inimitables*

LIVRAISON  
4008 St-Denis, Montréal Tél.: 844-6576 Fax: 844-5247  
1, Westmount Square Tél.: 932-0200

**LE BISTRO ST-DENIS**  
BAR-RESTAURANT  
Menu de la SAINT-VALENTIN  
Samedi 12 - Dimanche 13 - Lundi 14 février  
Crêpe de champignons ou Barquette d'escargots ou Terrine de fruits de mer

- Noix de Pétoncles et son bouquet de Provence
- Feuilleté de rognons de veau sauce Robert
- Confit de canard et son gratin dauphinois
- Entrécôte grillée beurre Maître d'Hôtel
- Tarte Tatin Chantilly

15,95 \$ + taxes  
Spécial: Coupe de champagne C. Heidsmeck 8,50 \$ + taxes  
1738, rue Saint-Denis, Montréal 847-3717

Lutte au patronage

Bonne note pour les libéraux

«Je leur donnerais un 60%: ils passent», déclare une porte-parole du Reform Party

JIM SHEPPARD  
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Les libéraux de Jean Chrétien sont partis du bon pied en respectant leurs promesses au sujet de la lutte au patronage, estiment la plupart des observateurs et même des membres de l'opposition.

«Je leur donnerais un 60%: ils passent. Ils font au moins des efforts (et) vont dans la bonne direction», a déclaré Deborah Grey, présidente du caucus du Reform Party.

Jusqu'à 3900 postes à plein temps et temporaires sont comblés par décision du cabinet, fait remarquer Penny Collenette, directrice du service des nominations au bureau du premier ministre.

Dans le passé, les gouvernements libéraux et conservateurs ont longtemps été accusés de se servir de cette prérogative pour s'attirer des faveurs de tous et chacun.

L'équipe de Jean Chrétien a maintes fois promis qu'elle s'y prendrait autrement. Le gouvernement libéral reverra le mécanisme de nomi-

nation de façon à ce qu'elles soient faites en respectant le critère de compétence, a-t-on annoncé dans le fameux livre rouge des promesses électorales.

Au cours de ses trois premiers mois au pouvoir, les libéraux ont fait comblé 130 postes vacants: un nouveau président à Radio Canada, un nouveau gouverneur à la Banque du Canada, un nouvel ambassadeur à Washington, un nouveau chef d'état-major, des juges, 25 membres du comité de contentieux du libre-échange et des consuls honoraires à l'étranger.

Plusieurs nominations sont non-partisanes et quelques nouveaux sont des critiques des organismes où ils sont maintenant engagés.

Roy McMurry, juge en chef de la cour de l'Ontario, ainsi que John Fraser, ambassadeur à l'environnement, étaient des conservateurs bien connus.

Ce dernier, ex-ministre de l'Environnement et président de la chambre, est très bien vu des écologistes. Elizabeth May, directrice du Sierra Club du Canada, le qualifie sans aucune retenue de candidat «très compétent» et y voit un bon exemple de choix bien avisé.

Jusqu'ici, plusieurs autres promotions ont une connotation partisane, certes, mais dans la plupart des cas, leur compétence a été perçue comme étant au moins aussi importante que l'affiliation politique.

Deux seuls noms ont suscité passablement de controverse.

Raymond Chrétien, neveu du premier ministre, a été choisi comme ambassadeur à Washington. Ron Longstaffe, un vétéran du parti au pouvoir, a été promu à la présidence du conseil d'administration du Port de Vancouver.

«Il ne leur a pas fallu longtemps pour retomber dans leurs vieilles ha-

bitudes de patronage», a ironisé le leader conservateur Jean Charest en parlant de l'ambassadeur Chrétien.

Le député de la Colombie-Britannique du Reform Party Jim Gouk est un de ceux qui croient que le Longstaffe n'a absolument pas la préparation ni la compétence pour occuper son nouveau poste.

D'autres estiment toutefois qu'il s'agit là de bonnes nominations.

Arthur Kroeger, ancien fonctionnaire et actuel président du *Public Policy Forum*, fait remarquer que le neveu de Jean Chrétien a été le numéro deux du ministère des Affaires étrangères et que sa promotion récente n'a rien d'exceptionnel.

De son côté, Marjory LeBreton, directrice du service des nominations sous le gouvernement Mulroney, et maintenant membre du Sénat depuis l'an dernier, admet que les libéraux ont fait un bon travail en essayant de vendre l'idée qu'ils se fient au critère de la compétence.

Mais ils sont «très hypocrites» en faisant croire qu'ils se conduisent de façon différente des conservateurs.

VOUS NOUS AVEZ PARLÉ DOUCEMENT, PASSIONNÉMENT, FOLLEMENT ET ÉPERDUMENT, MAIS SURTOUT, VOUS AVEZ PARTICIPÉ ABONDAMMENT AU CONCOURS

Parlez-moi d'Amour

AVEC LE DEVOIR ET CBF-Bonjour SRC CBF 690 Montréal

Une fin de semaine pour deux à



Un dîner pour deux au restaurant



Une boîte de chocolats pour les 20 meilleurs billets.



**1<sup>ER</sup> PRIX**  
Belle Manous d'amour,  
Grands yeux vanille, nez chocolat, muscat de lèvres dans sourire coco, mon coeur bongo danse pour une fondue de toi... mais je caramélise et ta rose main nègre fait qu'une bouchée de moi. Aie je t'aime! Aie je toi!  
Andrien Gaumont  
Verdun

**2<sup>ÈME</sup> PRIX**  
Crois-tu que nous vieillirons ensemble? Son doigt inquiet faisait le tour du petit cratère de son nombril. Curieusement, des images du passé défilèrent dans sa tête alors qu'elle lui parlait d'avenir. Il la revit aux premiers jours, baignant dans l'énergie débridée de leur désir, puis les petits gestes, sa façon de caresser les chats, ses mots projetés par le bout de sa langue qui lui donnait l'air de se buter. Oui, le feu courait bien encore...  
Sylvie Pelchat  
Montréal

LES GAGNANTS SONT ANNONCÉS AUJOURD'HUI À L'ÉMISSION CBF-BONJOUR, SUR LES ONDES DE CBF 690.

MERCI À TOUS LES PARTICIPANTS!

"Dans le métro"  
Madame, vous êtes si belle que j'aimerais vous contempler pendant la moitié de l'éternité... Et pendant l'autre moitié? fait-elle, doucement inquiète. Vous aimez!  
Noël Audet  
Boucherville

La retraite venue, à l'ombre des glaçons cristallins, la blancheur de la neige, les pistes des cerfs, le mouvement des oiseaux, ta présence à mes côtés me réchauffe, ton amour m'enveloppe et me fait vivre des jours d'une incommensurable paix. Je t'aime!  
Huguette Lussier  
Lac-Brome

"Splendide séducteur"  
Ah! Que de sublimes spasmes de satisfaction! Que de séduisantes secousses! Que de suaves soupis suscité ce surprenant, superbe sujet! Ce soupissant sensuel, sinon sauvage. Si spirituel, si sage, si sensé, si sain, si non saint. S'insinue sous sa soif des sens, sa soif d'essence. Saches sauvegarder ce sourire sachant si savamment, si sûrement, subjugué cette sensible stupéfaite. Serrons solidement ce sensationnel sentimental. Saluons solennellement ce spécimen spécial.  
Marie-Claude Montplaisir,  
Hull

Elle s'appelle Monique. Ça fait quarante ans que nous vivons ensemble. Autant d'années que, pour croire à mon bonheur, je me pince le coeur. Aujourd'hui, comme jadis, elle se moque de moi quand je lui conte fleurette; n'empêche que ses grands yeux bruns me mettent toujours en émoi. D'une découragée mais ravissante incrédulité face à mes persévérantes déclarations amoureuses, elle a gardé une espèce d'effarouchement devant la vie, comme si, elle aussi, se méfiait du bonheur. Chaque jour je dois la séduire. Je suis donc en état perpétuel d'amour. Fragile, son exquise féminité ne cesse de me ravir. Délicate et sensible, elle m'a révélé les mille raisons d'aimer la femme, elle m'a appris à être plus conciliant, plus tolérant envers les autres, elle m'a aidé à devenir plus homme. Je sais maintenant ce qu'est la tendresse. Grâce à elle ou à cause d'elle je ne me sens pas vieillir. Vous comprenez maintenant pourquoi c'est elle mon grand amour.  
Gaston Thériault  
Sherbrooke

Bilou. Quel plaisir j'ai à prononcer ce mot. Un mot d'amour dont je t'ai baptisée il y a plus de 20 ans et que tu sembles bien la seule à porter... La famille s'est agrandie et nos trois mousses se plaisent parfois à trois grands enfants; t'appeler maman Bilou. D'étudiante Bilou à maman Bilou, beaucoup de choses ont changé, mais pas l'essentiel, tu es et tu resteras toujours mon Bilou d'amour.  
Robert Aschah  
Montréal

Parce que tu es le ballon rouge dans mon ciel bleu, le plus beau personnage de mon roman, le parol de mes paraplumes, mon prix "Goncourt" après tant d'essais, l'Irlande de ma géographie, la tendresse toute chaude de mes petits matins d'hiver, le Jean-Sébastien Bach de mes musiques intérieures... je t'aime.  
Suzanne Bourget  
Sillery

Le soleil a posé sur ta peau une pruine dorée. Le vent frivole emmêlé tes cheveux couleur de sucre d'orge. Ta bouche mutine a le goût des chatteries. Je vais te croquer petite nougatine.  
Paul Laberge  
Montréal

Je t'aime tellement mon amour que je te promets déjà que si je gagne le concours, le chocolat sera pour toi.  
Lorraine Gauthier  
Trois-Rivières

ça fait maintenant 32 ans que je me retiens de te le dire; trente-deux ans et un mois en plus des 35 trente-deux ans de joies, d'angoisses, de grandeurs et parfois d'insouciances; trente-deux ans à peser et soulever les mois pour te le dire, avec sur le bord de mes lèvres un peu gercées par l'âge, et tant de mots pour ne rien dire; te le dire enfin et te le dire sans fin, je t'aime.  
Julien Aubert  
Sillery

Un coeur qui bat plus vite, des bras qui serrent plus fort, les mots se précipitent, mais... toi, déjà tu dors.  
Louise Casgrain  
Pierrefonds

"À la Claire Fontaine"... je t'ai vue, lui ai dit; je t'aime comme un fou. M'a répondu, mais... je m'en fous "Sur la plus haute branche"... me suis pendu!  
Jacques Desrosiers  
Saint-Bruno

Je ne suis pas très vieux et je ne vivrai pas longtemps. Je suis né ce matin même, en te voyant...  
Éric Chabot  
Montréal

Sheila mon coeur, non, on ira sûrement pas dîner aux Halles et encore moins baiser aux Trois Tilleuls!... Mais pour t'offrir cette boîte de chocolats à ta prochaine visite, je prendrais bien un mois en plus des 35 derniers passés ici, au 13ème Parthenais, où je fais que ça, te réver, te manquer, te déparler d'amour. Serre bien fort Rachel et Félix pour moi.  
Luv. Pedro.

Pierre Doyer  
Montréal

"Proverbe amoureux"  
Folle nuit d'amour s'oublie plus vite que matin de mamours...  
Madame M. Vien  
Chicoutimi

Je pourrais dire que je t'aime grand comme la Terre, la lumière ou l'Univers, mais l'amour que j'ai pour toi ne se compare pas!  
Gabrielle Dhavernas  
Montréal

L'éclat de ta peau, paillottes de feu, je t'ai reconnu l'amour. Démarche légère car tout n'est qu'un jeu. J'avais oublié l'amour quand tout est si noir, tu vois le ciel bleu, tu t'fous d'misère. L'amour café en musique. Matins merveilleux, bonjour bienvenu l'amour...  
Sylvie Parenteau  
Montréal

Réveille-matin grelottant, petit déjeuner galopant, métré bringuebalant, bavardage étourdissant, bureau emmyant. Puis il y a toi, ton regard troublant. Je cours à ta rencontre, m'appuie sur toi tout contre, ne regarde plus ma montre.  
Hélène Tran  
Montréal

L'oracle ne m'avait pas avertie. Et que Cupidon, ni un soupçon. Au diable la mythologie. Bravo, chérubin rubicond. Mon Valentin, c'est du bonbon!  
Aline Gibson  
Montréal

Je t'aime en version intégrale, sans coupure, sans doublure. Je t'aime en version crinale avec tes scènes et tes je t'aime. Je t'aime en dolby stéréo sur écran en douleur avec tes effets très spéciaux, tu vois je rêve en couleurs. Je t'aime en version intégrale, en dessins animés. Je t'aime en version originale, surtout la scène du baiser. Hélène, tu m'as boule-vercinématographié!  
Pascal Henrand  
Montréal

Je te déteste. Tu es insupportable. Cela m'obsède. Pour tout dire, je t'aime.  
Pierre de Bellefeuille  
Saint-Eustache

TOUS LES BILLETS GAGNANTS SERONT PUBLIÉS À NOUVEAU DANS LA NOUVELLE SECTION D'ANNONCES PERSONNELLES LES PETITS PLAISIRS DU QUOTIDIEN LE DEVOIR.

• LES ACTUALITÉS •

# Pas de réduction de chômage sans souveraineté, dit Parizeau

Saint-Jérôme (PC) — Réduire le taux de chômage de 13 à 8 % en cinq ans, comme le proposent les libéraux dans leur document «Agir pour le Québec», ne peut se faire sans la souveraineté du Québec, sans «sortir du système actuel».

Le chef péquiste Jacques Parizeau est «convaincu» que pour créer un aussi grand nombre d'emplois en un seul mandat — 400000 selon lui, et non 200000 comme le disent les libéraux —, le Québec devra d'abord sortir du système politique actuel, qui lui lie les mains et le prive d'outils précieux.

M. Parizeau prenait la parole hier

à Saint-Jérôme, alors qu'il participait à l'assemblée d'investiture du PQ dans la circonscription de Prévost.

Dans son discours et aux cours d'une rencontre avec les journalistes après l'assemblée, il s'est amusé à dépecer le document de réflexion du Parti libéral, préparé en vue du congrès de mars.

Les libéraux y proposent surtout de réduire le taux de chômage de 5 %, le faisant passer de 13 à 8 % en cinq ans. Les libéraux estimaient à 200000 le nombre d'emplois qu'il faudrait ainsi créer pour parvenir à l'objectif visé.

Or, selon le chef du PQ, c'est plu-



Jacques Parizeau  
PHOTO JACQUES NADEAU

tôt 400000 emplois qu'il faudrait créer pour atteindre cet objectif puisque les libéraux, dit-il, ont oublié de tenir compte de la croissance de la population active dans leurs prévisions.

La création de 400000 emplois ne semble pas irréaliste aux yeux de M. Parizeau. «C'est un objectif qui ne m'apparaît pas délirant», lance-t-il, à condition «qu'on sorte du système», que le Québec maîtrise ses leviers économiques. Actuellement, dit-il, «le système est fossilisé».

Le chef péquiste défend le concept du plein-emploi, c'est-à-dire un taux de chômage oscillant autour de 3 à 5 pour cent. Il cite le cas des États-Unis, et même de l'Ontario, avant la présente récession.

Tout comme le vice-président du PQ Bernard Landry l'avait fait, vendredi dernier, M. Parizeau a taillé en pièces chacun des arguments et objectifs économiques énoncés dans «Agir pour le Québec».

Ce document, il le qualifie d'ailleurs de «cynique», parce que le premier ministre Daniel Johnson change totalement de cap à plusieurs chapitres, comme s'il n'avait pas été partie prenante de ce gouvernement depuis huit ans.

M. Parizeau cite des exemples de changement de cap, comme l'option constitutionnelle et le ticket modérateur en santé, auquel désormais ce gouvernement libéral renonce.

Le chef péquiste parle d'un gouvernement «qui est tellement inefficace ou croche, qu'il faut s'en méfier».

«Il faut que ce gouvernement se rende compte que c'est la fin, qu'il a à peu près tout échoué, qu'il y a chez les Québécois un goût profond de changement. Il faut rétablir la confiance des Québécois dans leur gouvernement», plaidait-il devant des militants enthousiastes.

L'assemblée d'investiture dans Prévost a permis aux péquistes de choisir M. Daniel Paillé, un vice-président de Quebecor, anciennement de la Caisse de dépôt et placement, pour les représenter.

L'ancien ministre Jacques Léonard, du comté de Labelle, était présent, de même que M. Jean Campeau et des gens du Bloc québécois.

Le candidat défait, M. Jean Marchand, un avocat du comté, s'est rallié en promettant son aide au nouveau venu.



Daniel Paillé  
PHOTO JACQUES NADEAU

## Devant le rejet de ses offres finales

### Labatt décrète un lock-out

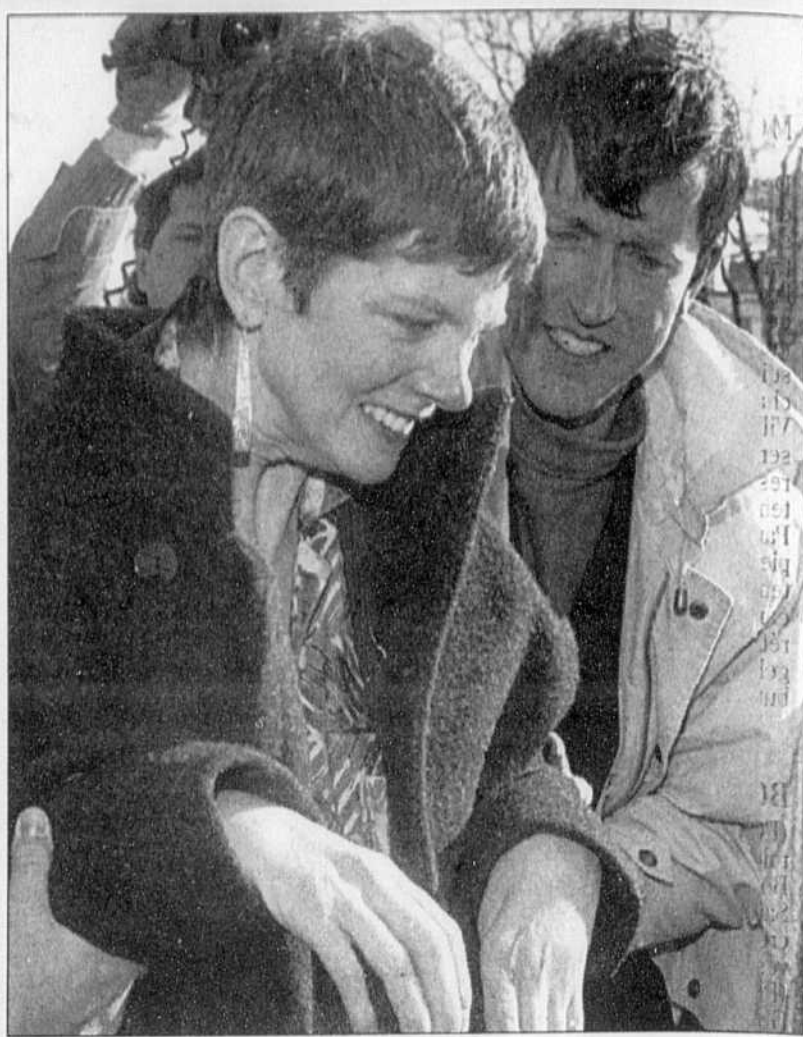
LE DEVOIR

Devant le rejet par les employés de ses offres finales, la Brasserie Labatt suspend ses opérations à l'usine de LaSalle et au centre de distribution de Montréal.

Réunis en assemblée, samedi, une majorité des 1036 employés de l'usine de LaSalle et du centre de distribution de Montréal de Labatt ont rejeté les offres finales soumises par l'entreprise, après que, mercredi dernier, le conciliateur du ministère du Travail eut soumis aux parties patronale et syndicale, une hypothèse de règlement dans le cadre des négociations visant le renouvellement de la convention collective, échue le 31 décembre dernier. La proposition du conciliateur avait été acceptée par la compagnie, de même que par une majorité des membres de

l'exécutif syndical, fait valoir la direction de Labatt dans son communiqué.

Les principaux points négociés et soumis aux employés portent sur le régime de retraite, les salaires et les avantages sociaux. En bref, soutient la direction, au cours des derniers mois des conventions collectives ont été renouvelées dans 5 des 9 usines de Labatt au Canada, selon des paramètres similaires à ceux contenus dans l'offre finale de la compagnie. A son point de vue, ce sont des offres réalistes dans un marché en profonde évolution, qui permettraient à l'entreprise de se positionner pour affronter la concurrence des grands brasseurs américains, dans le cadre d'un vaste programme de réduction des coûts et d'amélioration de la productivité. Au Québec, cela s'est traduit, entre autres, par des investissements de plus de 150 millions \$.



Sue Rodriguez, en février dernier, aidée par Sven Robinson, député néo-démocrate de Colombie-Britannique.  
PHOTO PC

## Points d'interrogation sur la mort de Sue Rodriguez

Victoria (PC) — Le mari de Sue Rodriguez, son avocat et sa meilleure amie ont tous affirmé hier qu'ils n'étaient pas à ses côtés lorsqu'elle est morte samedi, mais la police croit qu'il s'agit plutôt d'un suicide assisté.

Le décès de Mme Rodriguez est survenu quatre mois après que la Cour suprême eut rejeté sa requête pour qu'un médecin l'aide à se suicider. Les enquêteurs du bureau du coroner provincial effectuèrent une autopsie et des tests toxicologiques afin de déterminer ou non si elle a reçu une injection mortelle.

Sue Rodriguez était atteinte de la maladie de Lou Gehrig, une affection mortelle et incurable qui paralyse progressivement toutes les fonctions musculaires du corps. Confinée dans un fauteuil roulant, elle pouvait difficilement parler ou se déplacer.

Après la décision du plus haut tribunal du pays en septembre dernier, Mme Rodriguez avait indiqué qu'elle n'excluait pas la possibilité de faire appel à un certain médecin qui avait offert de l'aider à mettre un terme à ses souffrances. Mme Rodriguez est morte dans sa spacieuse résidence située dans un quartier paisible du nord de Victoria, sur l'île de Vancouver. Les policiers ont été appelés sur les lieux. Ils ont par la suite émis un bref communiqué indiquant que Mme Rodriguez «est apparemment morte des suites d'un suicide assisté».

Toutefois, les proches de l'ancienne coureuse et skieuse avaient peu de choses à dire sur les circons-

tances entourant le décès.

Henry Rodriguez a refusé de dire hier qu'il était avec sa femme lorsqu'elle est morte, en précisant clairement que peu importe ce qui s'était produit, il n'était pas impliqué.

«Je n'étais pas là lorsque c'est arrivé, a-t-il dit. Je n'ai vraiment rien d'autre à ajouter.»

Helma Libick, une amie de longue date qui aidait Mme Rodriguez à manger et à se laver au cours des derniers jours, a indiqué qu'elle ignorait les détails du décès.

«Je suis simplement contente qu'elle soit en paix.»

Même son avocat, qui a émis un communiqué de presse samedi contenant le dernier message de sa cliente, un appel à la légalisation du suicide assisté, a déclaré qu'il n'avait aucun détail sur le décès de Mme Rodriguez.

«Je sais ce qu'elle souhaitait dire et cela fait partie de son communiqué», a dit Chris Considine. Il a été préparé il y a plusieurs semaines.

Un autre supporter de Mme Rodriguez, le député néo-démocrate Svend Robinson, n'a pu être contacté.

Hier, la police s'est bornée à indiquer que leur enquête se poursuivait et qu'elle n'avait procédé à aucune arrestation. Les enquêteurs du bureau du coroner ont fait transporter le corps à l'hôpital général Victoria, où l'autopsie et des tests de toxicologie devaient être effectués aujourd'hui.

Le coroner David Valentine croit que l'on saura rapidement si la mort de Mme Rodriguez a été causée ou non par une injection mortelle.

## Camps & Garderies

**Institut Précolaire DE MONTRÉAL-NORD INC.**  
Musique, Ballet, Thai-chi

**CAMPS DE JOURS ESTIVAL**  
• Pouponnière • Prémamanuelle • Jardin d'enfants • Maternelle

Repas gastronomiques  
Programme d'ordinateur, zoothérapie  
Permis du Ministère de l'Éducation  
Service de «Halte-garderie»  
Service de transport

10595 St-Michel  
Entre Fleury & Henri-Bourassa  
**322-4890**  
PERMIS DU QUÉBEC

**Garderie Notre-Dame-de-Grâce**

36 ans d'existence • bilingue • ambiance familiale  
personnel qualifié • accueille les enfants de 18 mois à 6 ans et l'école jusqu'à 7 ans • en face d'un parc  
enregistré à l'Office des services de garde à l'enfance  
ouvert de 7h30 à 18h

3471 Ave Girouard, Montréal H4A 3C5 (514) 488-7174

**CAMPS POUR JEUNES 6-17 ANS GARÇONS FILLES**  
POUR INFORMATION SANS FRAIS  
**1-800-263-9551**

**CAMP «THÉÂTRE ET NATURE»**  
PARTICIPATION À TOUS LES ASPECTS D'UN SPECTACLE DE THÉÂTRE :  
interprétation - décors - costumes - accessoires - maquillages  
Sessions de 10 jours pour les 10-14 ans dans les Cantons de l'Est

Information et dépliants :  
**514-273-2049**  
no. permis du ministère de l'Éducation : PP4455-9095

**The Horse People Inc.**  
Le camp des dégourdis!!

Spécialisé en équitation, ce camp offre des programmes de 2, 4, 6 et 8 semaines sous la direction d'instructeurs diplômés. Magnifiques installations pour le dressage, le saut et les randonnées en scierie. Programme personnalisé. Clientèle internationale. Excellents programmes sportifs et sociaux. Une expérience mémorable pour votre enfant, ou il/elle côtoiera de jeunes cavaliers de tous les coins du monde.

Pour recevoir notre brochure gratuite, écrivez, téléphonez ou télécopiez. Vidéo-cassette disponible sur demande.

Wendover, Ontario K0A 3K0  
Fax (613) 673-4787 — Tél. (613) 59050  
Accrédité de CA, CCA, ACA

**CAMP DE JOUR DES CHAMPIONS**  
GARÇONS ET FILLES 4-14

ANIMATION EN ANGLAIS, ANIMATEURS BILINGUES

SCIENCES, SPORTS, BEAUX-ARTS, HOCKEY, GYMNASTIQUE, NATATION, NATURE  
TERRAIN SPACIEUX DU COLLÈGE NOTRE-DAME, PRÈS DU MONT-ROYAL, OUTREMONT

9h à 16h, DU LUN. AU VEN. — JUILLET ET AOÛT

739-3721 ACCUEIL ET SURVEILLANCE DE 8h À 18h 739-3423

Tél: (514) 297-3717 600, Diligence  
Fax: (514) 297-3374 **ANGLOFUN** Stukely (Québec) JOE 2JO

Notre camp, situé dans l'Estrie, accueille des groupes âgés de 7-10, 11-14, 14-17, pour des séjours de niveau débutant, intermédiaire et avancé.  
Viens vivre une expérience, inégalable, tout en anglais!

EST-CE QU'ON VA APPRENDRE À FAIRE TOUT ÇA?

**OUI!**

NOS ACTIVITÉS

EQUITATION À TOUTS LES JOURS  
VOIE ET PLANCHE À VOIE  
DRAKKAR, BABASSKA, CANOT  
PROMÈNES, NATATION  
PÊCHE À LA TRUITE  
ATELIER DE CIRQUE  
ESCALADE, TR À L'ARC  
PISCINE LIBRE, SKI NAUTIQUE  
BATTINS, TENNIS, GOLF, VÉLO  
BALLON-VOLANT, BALLON-PANIER  
ASPIRANT-MONTEUR  
IMMERSION ANGLAIS  
ET PLUS, PLUS, PLUS.

GARÇONS ET FILLES DE 4 À 16 ANS

**Base de plein air des Laurentides**  
819-425-3556  
819-425-5969  
OUI, ça bouge en grand... et en petit!

**ENCORE DU NOUVEAU AU DEVOIR!**  
TOUS LES VENDREDIS, À COMPTER DU 18 FÉVRIER PROCHAIN,  
UN NOUVEAU SERVICE À LA PORTÉE DE TOUS LES LECTEURS À LA RECHERCHE DE...

# LES PETITS PLAISIRS

« À LA PROCHAINE »

Billet doux, feuillet froissé par l'émotion, fleur bleue, moderne ou éclatant. «À la prochaine» le lieu du rendez-vous avec... lui, elle.

« À LA CRIÉE »

Si vous voulez que tout le monde le sache rapidement. Une nouvelle, un message, un graffiti. L'écran des créations, des projets, des réunions.

« À LA RESCOUSSE »

Vous avez besoin d'un bon joueur, d'une associée, d'un cavalier, d'une alliée, d'un fils, d'une partenaire, d'un ami, d'une guide, de bras...

« À LA RECHERCHE »

Tant perdu, tant trouvé. Des gens et des objets, rares ou insolites, de desirs ou d'intérêts. L'écho des quêtes et des trouvailles.

TARIF: 3,90 \$ la ligne de texte (minimum 5 ligne, env. 40 caractères par ligne).  
Faites-nous parvenir votre texte (au plus tard le mercredi) par FAX, par COURRIER.  
Conditions de paiement: carte de crédit obligatoire  
Télécopieur: 985-3340 • Tél.: 985-3344 Vous pouvez nous écrire: LES PETITS PLAISIRS,  
Le Devoir, 2050 de Bleury 9e étage, Montréal, (Québec) H3A 3M9

**OFFRE DE LANCEMENT: 2E PARUTION GRATUITE!**

## • LES ACTUALITÉS •

## EN BREF

## MONTREAL DÉNEIGE

Depuis 19h hier soir, près de 3000 employés de la Ville et de l'entreprise privée s'affairent à enlever et à transporter la neige tombée lors de la dernière précipitation. L'opération de déneigement qui a débuté dans la nuit de samedi à dimanche se poursuivra sans arrêt au cours des prochains jours. Durant cette période, la Ville invite les automobilistes à utiliser les transports en commun et à respecter la signalisation interdisant temporairement le stationnement. Par ailleurs, la Ville a dû mettre sur pied en fin de semaine un service temporaire de distribution d'eau pendant qu'une de ses équipes tentait de rétablir l'alimentation bloquée par le gel de certaines conduites de distribution.

## BOURASSA, SUCCESSION

(PC) — La succession de l'ex-premier ministre du Québec, Robert Bourassa, dans sa circonscription de Saint-Laurent, sur l'île de Montréal, crée des remous. Le candidat à l'investiture du Parti libéral du Québec (PLQ) dans Saint-Laurent, François Ghali, réclame la démission des membres de l'association du PLQ qui ne sont pas résidents de la circonscription, même si les règlements du parti le permettent. M. Ghali trouve inacceptable que le président de l'association, Rodolphe Rousseau, cherche à nuire, selon lui, aux candidats locaux en appuyant une personne qui serait vraisemblablement parachutée dans la circonscription, soit le ministre des Transports Norman Cherry.

## CHOQUETTE SE MARIE

Le chef du Parti des Montréalais, M. Jérôme Choquette, a uni samedi sa destinée à celle de sa nouvelle compagne, Mme Merle Kastner. Après avoir convolé en justes noces, l'homme politique de 66 ans se lancera à l'assaut de l'Hôtel de Ville lors des élections municipales de novembre prochain.

## HUMANITÉ, TOURNANT

(Cité du Vatican (AFP)) — Le pape Jean Paul II a exprimé une nouvelle fois dimanche son inquiétude pour l'avenir de l'humanité «qui se trouve à un tournant», appelant «ceux qui ont vraiment à coeur le destin de l'homme» à travailler ensemble à le défendre. Parlant lors de l'Angelus, le souverain pontife a déclaré: «L'Église ressent le besoin d'inviter tous ceux qui ont vraiment à coeur le destin de l'homme (...) à mettre en commun leurs ressources et leur engagement pour la construction de la civilisation de l'amour». «L'humanité se trouve à un tournant, a-t-il lancé, et il dépend de nous que ce soit la civilisation de l'amour qui s'impose ou au contraire celle de l'incivilité, de l'individualisme, de l'utilitarisme, des intérêts opposés et des nationalismes exaspérés». «C'est une bataille terrible qui se joue aujourd'hui dans le monde entre les forces du bien et du mal», a poursuivi Jean Paul II.

## NAUFRAGE: 200 MORTS?

Bangkok (Reuter) — Environ 200 travailleurs birmans risquent d'avoir péri hier dans le naufrage de leur bateau au large de la province méridionale thaïlandaise de Ranong, ont rapporté la police et les secouristes. La police maritime thaïlandaise a précisé que 38 corps avaient été repêchés, pour la plupart ceux de femmes et d'enfants. Il semble s'agir de ressortissants birmans qui travaillaient illégalement en Thaïlande et rentraient chez eux. Le gouverneur provincial, Chamnong Chalerm-rat, a dit qu'il y avait des survivants mais que leur nombre était difficile à déterminer. La police a dit ignorer les causes du naufrage mais n'a pas exclu que le bateau ait été surchargé.

## TEMPÊTE À TOKYO

Tokyo (Reuter) — Tokyo et ses environs étaient toujours très affectés hier par la terrible tempête de neige qu'ils ont subie samedi. Le temps s'est éclairci, mais la neige restée sur le sol était gelée et la police craignait de nouveaux accidents. Les trains à grande vitesse Shinkansen roulaient au ralenti, les aéroports étaient bourrés de voyageurs n'ayant pu partir samedi et la plupart des autoroutes menant à la capitale sont restées fermées.

## CÂLIN BRITANNIQUE

Londres (Reuter) — Les Britanniques préféreraient faire un câlin à leur animal de compagnie plutôt qu'à leur amant ou maîtresse, révèle une enquête rendue publique hier. C'est ainsi que 66% des hommes qui ont un ou des chats et 62% des femmes dans le même cas trouvent leur petit félin bien plus agréable à caresser. En outre, la moitié des personnes interrogées par «Tout sur les chats», un nouveau magazine britannique, estime que leur félin est plus beau que leur partenaire. Précisons qu'un ménage britannique sur quatre a un chat.

# ANCIENNE DE L'UQAM, JEUNE MAÎTRE.



ISABEL LAROSE, 27 ANS, AVOGATE.



Il y a trois ans, après son Barreau, la Cour supérieure faisait appel à ses services. Isabel venait de terminer son baccalauréat en sciences juridiques. Depuis un an, elle travaille pour Justice Canada où elle est passée maître en droit de l'immigration. Les programmes en sciences humaines de l'UQAM plaideront aussi en votre faveur.



Université du Québec à Montréal

## SCIENCES HUMAINES

## Doctorats

Histoire, Ph.D.  
Philosophie, Ph.D. (conjointement avec l'UQTR)  
Psychologie, Ph.D., D.Ps.  
Science politique, Ph.D.  
Sciences des religions, Ph.D. (conjointement avec l'Université Concordia)  
Sociologie, Ph.D.

## Maîtrises

Droit social et du travail\*, LL.M.  
Économique, M.Sc.  
Géographie, M.Sc.  
Histoire, M.A.  
Intervention sociale\*, M.A.  
Philosophie, M.A.  
Science politique, M.A.  
Sciences des religions, M.A.  
Sexologie, M.A. (seule la concentration en counseling est contingentée)  
Sociologie, M.A.

## Diplômes de deuxième cycle

Études américaines contemporaines (conjointement avec l'UQTR)  
Études interdisciplinaires sur la mort\*  
Systèmes d'information géographique\*

Les dates d'admission pour les doctorats, les maîtrises et les diplômes de deuxième cycle varient selon le programme. Elles se situent habituellement entre le 1<sup>er</sup> février et le 1<sup>er</sup> mai.

## Baccalauréats

Économique  
Géographie\*  
Histoire\*  
Philosophie  
Psychologie\*  
Religiologie  
Sciences juridiques\*  
Sciences politiques  
Science, technologie et société  
Sexologie\*  
Sociologie  
Travail social\*

## Certificats

Administration des services publics  
Droit social et du travail\*  
Économique  
Éducation morale  
Gérontologie sociale  
Gestion des documents administratifs et des archives  
Gestion des services municipaux  
Immigration et relations interethniques  
Sciences sociales

L'UQAM offre aussi des programmes de certificat de premier cycle à:  
Laval (682-1343)  
Région de Lanaudière (654-8768)  
(Ville de Le Gardeur)  
Région de la Montérégie (349-6755)  
(17 villes différentes).

Date limite pour déposer une demande d'admission pour les programmes de baccalauréat et de certificat: 1<sup>er</sup> mars.

## Renseignements

870, boul. de Maisonneuve Est  
Local T-3600  
Montréal  
Téléphone: 987-3121

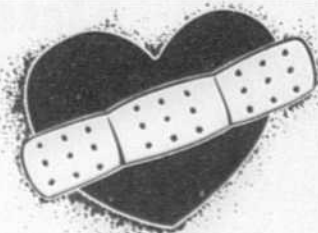
\*programme contingenté

La Fondation de l'UQAM offre des bourses d'études de 1 000 \$ à 10 000 \$.

25 ANS  
UQAM

en cœur

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE  
POUR LES ENFANTS MALADES DU COEUR



Un enfant sur cent a le coeur brisé



redonnons-lui son coeur d'enfant!

Téléphone: (514) 737-0804

Postez votre contribution à: En Cœur  
ASSOCIATION QUÉBÉCOISE  
POUR LES ENFANTS MALADES DU COEUR

685, chemin de la Côte Ste-Catherine  
Montréal, Québec H2V 2C7

Sur demande un reçu pour fins d'impôt sera émis.

## LE MONDE

## Guerre commerciale

## Tokyo entend ouvrir son marché intérieur à son rythme

Tokyo (Reuter) — Le Japon ne restera pas sur l'échec du sommet américano-nippon et s'attachera à ouvrir ses marchés de sa propre initiative, a affirmé le premier ministre Morihiro Hosokawa hier, deux jours après ses entretiens infructueux avec le président Bill Clinton.

«Nous étudierons la question. Il faut bien qu'une partie fasse preuve d'un peu de sagesse et le Japon verra ce qu'il peut faire de son côté», a déclaré le chef du gouvernement à des journalistes qui l'accompagnaient pendant le voyage retour à Tokyo.

Trois heures d'entretiens vendredi à la Maison blanche n'ont pas permis à Morihiro Hosokawa et Bill Clinton d'apporter des suites concrètes à l'accord cadre négocié par les deux pays en juillet 1993 pour améliorer l'accès au marché japonais et réduire les déséquilibres des échanges bilatéraux.

Hosokawa a notamment réitéré son refus d'objectifs quantifiés d'importations américaines, en arguant que cela mènerait à un commerce administré contraire aux principes du libre-échange et du Gatt.

**Sanctions annoncées demain ?**

Le secrétaire général du gouvernement japonais, Masayoshi Takemura, a estimé hier que le Japon aurait à faire de nouvelles propositions dans ce domaine avant le prochain sommet du G7, en juillet à Naples, afin de désamorcer les tensions entre les deux premières puissances commerciales de la planète.

«De notre propre chef, nous devrions envisager une plus grande ouverture de nos marchés et une relance de la demande intérieure», a-t-il déclaré lors d'un débat télévisé. Les deux dirigeants ont avoué ne

pas savoir quelles suites donner à l'échec de vendredi, mais des hauts responsables américains ont laissé entendre que Washington pourrait avoir recours à des mesures de représailles à l'encontre de Tokyo.

Le Washington Post rapportait hier que l'administration Clinton a d'ores et déjà décidé d'imposer des sanctions sur certaines importations japonaises pour renforcer sa position dans les négociations commerciales.

Les produits concernés n'ont pas encore été déterminés mais Washington pourrait dès demain annoncer son intention d'imposer des droits sur certaines importations s'il est établi que Tokyo n'a pas respecté des engagements pris en 1989 sur l'ouverture de son marché de la téléphonie cellulaire à la firme américaine Motorola, croit savoir le journal.

## Une nouvelle ère

Masayoshi Takemura a affirmé hier que toute mesure américaine de représailles serait portée devant le Gatt.

Dans son ensemble, la presse japonaise a appelé de ses vœux, hier, une réponse sereine à l'échec de vendredi.

«Jusqu'à maintenant, les sommets américano-japonais débouchaient toujours sur des accords creux qui portaient en germe des contentieux futurs», écrit l'Asahi Shimbun dans un éditorial avant de juger que «l'échange franc» de vendredi est certainement plus souhaitable, échec ou pas.

«Des relations bilatérales mures supposent qu'il faille parfois accepter le concept d'accord sur un désaccord», écrit le Yomiuri Shimbun, pour qui l'échec du sommet est «le signe que les relations américano-japonaises de l'après-guerre froide entrent dans une nouvelle ère».

## BOSNIE-HERZÉGOVINE

## Les Serbes cèdent devant l'ONU

La menace de frappes aériennes s'adresse à tous, dit Akashi

Sarajevo (Reuter) — Le cessez-le-feu a tenu hier à Sarajevo et les Serbes, après avoir interrompu la remise de leurs armes lourdes à l'ONU, sont apparemment revenus sur leur décision quelques heures plus tard.

Ce revirement, dont on ignore la cause exacte, est intervenu après une déclaration du général Manojlo Milovanovic, chef d'état-major des forces serbes de Bosnie, qui disait avoir ordonné à ses hommes d'interrompre l'opération.

Selon des responsables de l'ONU, les Serbes ont remis hier 13 pièces d'artillerie à l'ONU et les forces gouvernementales cinq.

En dépit des propos de Manojlo Milovanovic, le général Michael Rose, commandant de la Forpronu en Bosnie, a assuré que le processus de paix se poursuivait. Les autorités serbes de Bosnie «ont accepté les procédures et les principes d'un retrait des armes lourdes de l'armée serbe bosniaque», a-t-il dit.

Le processus de démantèlement de Sarajevo est prévu par l'accord de cessez-le-feu conclu mercredi, jour où l'OTAN a lancé un ultimatum aux belligérants en les menaçant de raids aériens.

A l'issue d'une rencontre avec des officiers de la Forpronu à Pale, fief des Serbes de Bosnie, le général Milovanovic avait déclaré à la presse:

«J'avais déclaré le 9 février que s'ils (la Forpronu) voulaient s'assurer du contrôle de l'artillerie serbe, ils devaient aussi s'assurer du contrôle de l'infanterie musulmane, parce que notre artillerie est un élé-



Des Casques bleus français ont occupé la colline de Mojimo, une des six positions cédées par les Serbes hier.

ment d'équilibre face à une infanterie musulmane supérieure en nombre.»

Affirmant que les forces musulmanes étaient toujours en position sur les lignes de front, il avait ajouté: «Par conséquent, je n'ai pas autorisé le retrait ou le contrôle de l'artillerie serbe.»

## «Tous les belligérants»

Quatre jours après le bombardement du marché de Sarajevo qui avait fait 68 morts et près de 200 blessés le 6 février, l'OTAN avait menacé les Serbes de Bosnie d'attaques aériennes s'ils ne retiraient pas leur

artillerie autour de la capitale bosniaque d'ici à la fin de la semaine prochaine.

M. Akashi a déclaré que le mandat donné aux Nations unies et à l'OTAN pour d'éventuelles frappes aériennes s'applique à toutes les parties belligérantes en Bosnie.

«Si l'OTAN utilisait la force aérienne à la demande des Nations unies, elle le ferait d'une manière impartiale et contre quelque partie que ce soit violant le cessez-le-feu», a dit M. Akashi, cité par son porte-parole Michael Williams.

«Les mandats donnés à l'ONU et à l'OTAN ne mentionnent pas une par-

tie quelconque et, à la demande du représentant spécial du secrétaire général (de l'ONU), l'OTAN est autorisée à réagir contre quelque partie que ce soit ayant violé le cessez-le-feu», a-t-il ajouté.

## Combats

Si, depuis vendredi, la Forpronu a renforcé la présence de ses troupes autour des positions serbes sur les hauteurs de Sarajevo, elle a aussi prévu de les retirer en cas de raids de l'OTAN. «Nous y avons pensé, c'est normal», a dit le colonel français Richard Pernod dont les troupes ont pris position sur ces hauteurs.

Tandis que l'OTAN renforçait son dispositif aérien par l'envoi d'avions supplémentaires en Italie et de porte-avions dans l'Adriatique en prévision de raids éventuels, les familles des diplomates américains à Belgrade sont parties dimanche pour la Hongrie, à l'invitation du département d'Etat.

Craignant des représailles en cas de raids, Washington a également engagé ses ressortissants à ne pas se rendre en Serbie ou au Monténégro. Samedi, les familles des diplomates britanniques en poste à Belgrade avaient commencé à partir pour Budapest. Bonn a pris des dispositions allant dans le même sens.

Le respect de la trêve à Sarajevo n'a pas empêché Croates et Musulmans de continuer à se battre en Bosnie centrale. L'agence de presse des Croates de Bosnie a fait état de 12 morts et de 30 blessés parmi les Musulmans, sans donner de bilan des pertes croates.

## Crise au journal Le Monde

## Les raisons d'une démission

Le directeur, Jacques Lesourne, claque la porte du quotidien français

JACQUES LESOURNE

Trois ans presque jour pour jour après mon accession à la direction du Monde, le 1er février 1991, et deux ans avant la fin de mon mandat, je viens de présenter ma démission aux associés de la société. Elle prendra effet la semaine prochaine.

La décision de quitter un journal auquel je suis attaché depuis près d'un demi-siècle n'a pas été prise sans longue réflexion. Le Monde constitue l'une des institutions de la société française et je lui ai consacré, depuis ma nomination comme gérant, la totalité de mes forces physiques et intellectuelles.

Les raisons de mon départ sont simples. Depuis le milieu de l'automne ont commencé les manœuvres, grandes et petites, autour de ma succession, certains de mes collaborateurs faisant même l'objet de pressions discrètes pour qu'ils prennent parti rapidement. Dans la structure d'actionnariat très particulière du Monde, qui met la direction à la merci des alliances ou des désaccords éphémères entre associés, un tel climat ne pouvait que dégrader rapidement la confiance indispensable et disperser les énergies.

Or, plus que jamais, Le Monde a besoin que tous les porteurs de parts s'unissent autour du gérant. Le journal traverse en effet une période difficile au tournant de années 1993-1994.

En 1990, au moment où s'amorçait le ralentissement puis la récession de l'économie française, Le Monde était déjà dans une situation délicate. Grâce aux efforts d'une direction unie, il a pu terminer l'année 1992 à l'équilibre et, pendant longtemps, j'ai cru qu'il en serait de même en 1993 en dépit de l'environnement.

En trois ans, de 1990 à 1993, nos recettes publicitaires ont, en dépit de l'efficacité accrue de notre régie, diminué de 56%. Elles ne représentent que 23% de notre chiffre d'affaires contre 44% il y a trois ans.

Simultanément, grâce à la fidélité de nos lecteurs, nos recettes de diffusion se sont accrues de 34%. Les actions de gestion ont été menées de pair avec des améliorations de constantes de la formule du journal: présentation en deux cahiers, transformation des suppléments, rénovation du cahier d'actualité. Le lancement du Monde des Débats, en octobre 1992, a été un succès.

Quant à nos dépenses, elles ont baissé de 17% en trois ans. L'augmentation de productivité aura permis de réduire les effectifs de près de 200 personnes du début de 1991 à l'automne de 1994 au prix, en particulier, de négociations longues et difficiles avec le Comité intersyndical du Livre parisien. L'impression d'Info-Matin sur nos rotatives d'Ivry va réduire nos coûts de fabrication.

En dépit de ces efforts, la situation de l'économie, les grèves à répétition, avouées ou non, dès l'automne désorganisé, pendant des semaines, notre diffusion, ne nous auront pas permis d'atteindre l'équilibre financier en 1993.

Les mesures draconiennes que la direction a annoncées dans le cadre du budget approuvé jeudi par le conseil de surveillance laissent espérer des comptes équilibrés en 1994.

Il s'agit maintenant de définir pour Le Monde une stratégie de développement à moyen terme et une transformation de la structure de son capital qui, tout en garantissant l'indépendance de la rédaction, dote le journal des fonds propres nécessaires et d'un mode de fonctionnement raisonnable.

Les conditions ne me semblent pas actuellement remplies pour que je puisse mener à bien cette tâche dans des conditions d'autorité suffisantes. J'ai donc décidé, sans attendre, de mettre fin à mon mandat afin que les associés assument leurs responsabilités. Il en résultera une clarification que je crois saine pour le journal.

Je remercie tous ceux qui, au sein de l'entreprise, n'ont pas ménagé leur peine pour que Le Monde surmonte les périls des dernières années.

Je devais ces explications directement à nos lecteurs qui sont la raison d'être de ce journal.

**RÉSULTATS**  
Loto-Québec

**Tirage du 94-02-12**

GAGNANTS	LOTS
6/6	2 2 860 877,20 \$
5/6+	15 68 756,20 \$
5/6	406 2 032,20 \$
4/6	24 235 65,20 \$
3/6	435 062 10,00 \$

Vente totale: 24 947 197,00 \$  
Prochain gros lot (approx.): 2 200 000,00 \$  
Prochain tirage: 94-02-16

Numéro complémentaire: 1

---

**Tirage du 94-02-12**

GAGNANTS	LOTS
6/6	0 1 000 000,00 \$
5/6+	1 21 016,80 \$
5/6	50 280,20 \$
4/6	1 671 39,10 \$
3/6	25 932 5,00 \$

Vente totale: 860 793,00 \$  
Gros lot à chaque tirage: 1 000 000,00 \$

Numéro complémentaire: 7

---

**MISE-TÔT 17 19 24 36**

GAGNANTS	LOT
79	632,90 \$

---

**Extra** NUMÉROS LOTS

520235	100 000 \$
20235	1 000 \$
0235	250 \$
235	50 \$
35	10 \$
5	2 \$

**TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec**

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

## La réussite financière appartient à ceux qui savent se faire entendre

La plupart des REÉR se ressemblent... c'est vrai. Toutefois, ce n'est pas le cas des conseillers financiers. Planifications Plus, le spécialiste en fonds mutuels, vous prêtera l'oreille pour vous aider à choisir le REÉR répondant le mieux à vos besoins et vous offrant le meilleur potentiel de croissance qui soit. Avec Planifications Plus, constamment à votre écoute, vous pouvez enfin dormir sur vos deux oreilles!

Pour toute information, composez le 842-0121 ou encore, présentez-vous à l'adresse suivante: 249, rue St-Jacques, bureau 200, Montréal.



Le courtier digne d'amitié

## • LE MONDE •

EN BREF

DAMAS RÉCLAME  
TOUT LE GOLAN

Damas (Reuter) — La Syrie a déclaré hier qu'elle n'abandonnerait pas sa revendication de récupérer tout le plateau du Golan et a promis de résister au «chantage» exercé par Israël dans les négociations de paix sur le Proche-Orient. Le quotidien officiel al-Saoura estime que l'État juif essaie de faire de l'accord israélo-palestinien un modèle en vue du règlement des conflits avec les autres pays arabes. Mais, ajoute-t-il, Damas n'acceptera jamais un tel accord. «Le chantage d'Israël ne peut pas fonctionner avec la Syrie car la Syrie a adopté une position très claire sur le retrait total du Golan. Le président Hafez el Assad a assuré que pas une poussière du Golan ne serait abandonnée», précise-t-il.

LA CORÉE DU NORD  
NE CRAINT PAS  
LES SANCTIONS

Bangkok (Reuter) — La Corée du Nord n'a pas peur des sanctions économiques qui pourraient lui imposer les Nations unies car sa population est habituée à vivre dans l'isolement, a déclaré dimanche son ambassadeur en Thaïlande, Li Do Sop. «Nous ne sommes pas préparés». Nous sommes habitués. Une préparation signifierait se tenir prêts», a dit à Reuter Li Do Sop, l'un des ambassadeurs nord-coréens s'exprimant le plus. L'Agence internationale à l'énergie atomique (AIEA) se réunit le 21 février pour faire le point sur la question des inspections des sites nucléaires de Pyongyang soupçonnés de développer des armes. La Corée du Nord refuse jusqu'à présent de permettre aux experts de l'AIEA de visiter ces usines. Si l'agence estime que la Corée du Nord viole le Traité de non-prolifération nucléaire (TNP), elle devrait saisir le Conseil de sécurité de l'ONU, qui pourrait voter des sanctions. L'ambassadeur a dit que son pays n'avait pas l'intention de modifier sa position sur les inspections nucléaires d'ici la réunion de l'AIEA le 21 février. «L'injustice et l'impartialité de l'AIEA à notre égard demeurent», a-t-il expliqué.

ON MEURT DE FROID  
EN POLOGNE

Varsovie (AFP) — Quatre personnes sont mortes de froid dans la nuit de samedi à hier en Pologne, où la température est descendue jusqu'à moins 27 degrés centigrades, a rapporté l'agence PAP. Les victimes sont mortes d'hypothermie après avoir bu de l'alcool, note PAP. Leurs corps ont été retrouvés dans les champs, dans diverses régions rurales de Pologne. Par ailleurs, trois marins-pêcheurs de Mrzezyno, près de Szczecin (nord-ouest), sont portés disparus après le naufrage de leur chalutier qu'une raffale de vent avait projeté vendredi contre une falaise.

UN AUTRE SCANDALE  
SEXUEL À LONDRES

Londres (Reuter) — Le sort s'est acharné une nouvelle fois sur le gouvernement de John Major avec la démission d'un député conservateur, secrétaire parlementaire privé d'un ministre au Foreign office, accusé par la presse londonienne d'avoir une liaison avec une jeune femme 25 ans plus jeune que lui. Hartley Booth, 47 ans, marié et père de trois enfants, a annoncé sa démission quelques heures à peine après la révélation par le Mail on Sunday et le Sunday Mirror d'une relation qu'il a entretenue avec Emily Barr, 22 ans, documentaliste et ancien modèle de nu. Le parlementaire, qui est également prédicateur, a démenti toute conduite indécente avec la jeune femme, mais il a reconnu avoir été séduit par son sex-appeal et ses côtés «fascinants» et l'avoir embrassé. «Je me suis bien conduit vis-à-vis de ma femme — en l'aimant toutes ces années», a déclaré Hartley Booth au Sunday Mirror. «Puis je suis entré au Parlement et j'ai été complètement fasciné par cette fille. Je l'ai aimée», a-t-il avoué. «Il a dit qu'il l'avait embrassé, mais n'avait pas eu de relations sexuelles. Je pense qu'il s'est comporté comme un idiot. Il sait qu'il a agi bêtement», a déclaré Ron Thurlow, président de l'association conservatrice de Finchley, la circonscription que Hartley Booth représente à la Chambre des Communes.

## Sanglants combats en Somalie

Les clans s'affrontent à Kismayo d'où des milliers de personnes sont expulsées

Nairobi (Reuter) — Des affrontements entre clans ont coûté la vie à une soixantaine de personnes à Kismayo, ville portuaire du sud de la Somalie d'où ont en outre été expulsés plus de 5.000 habitants, a déclaré hier un porte-parole de l'un des belligérants.

L'Alliance du Salut somalien, qui regroupe 12 clans fidèles à Ali Mahdi Mohamed, impute ces affrontements à l'ennemi juré de ce dernier, Mohamed Farah Aïdid, le chef de clan qui contrôle les quartiers sud de Mogadiscio.

Elle a précisé que les combats avaient débuté jeudi quand des miliciens du colonel Ahmed Omar Jess, allié d'Aïdid, ont attaqué un camp situé à Bullo Xaaji, à 80 km au sud-ouest de Kismayo, occupé par des hommes de Mohamed Said Hersi «Morgan», qui lui fait cause commune avec Mahdi.

«D'après nos estimations, 60 personnes ont été tuées et il y en a encore qui manquent à l'appel. Mais le calme est revenu dans la ville», a déclaré par téléphone au bureau de Reuter à Nairobi le docteur Mohamed Omar Djama, porte-parole de l'Alliance du Salut somalien.

Il a ajouté qu'un bon nombre des miliciens d'Omar Jess avaient été capturés et que plus de 5.000 partisans de ce dernier avaient été chassés de Kismayo par les forces de Morgan.

Toujours à Nairobi, où se trouve Aïdid depuis près d'un mois, un porte-parole de ce dernier a rejeté ces accusations et déclaré qu'Aïdid avait condamné les violences de Kismayo.

Il a démenti que les milices de son chef ou celles de son allié aient été impliquées dans ces combats qui, a-t-il expliqué, ont opposé des miliciens de Morgan à des membres du clan Ogadeni à propos de 3.000 têtes de bétail volées.

Il a ajouté que les forces de l'Alliance nationale somalienne (SNA) d'Aïdid et celles d'Omar Jess n'étaient jamais retournées à Kismayo depuis qu'elles en avaient été chassées par les fidèles de Morgan l'année dernière.

## Deux Italiens enlevés

Un responsable d'un organisme humanitaire avait déclaré samedi qu'au moins sept personnes avaient été tuées et que 42 autres avaient été blessées lors des combats, les plus violents qui aient eu lieu à Kismayo depuis six mois.

L'Alliance du salut somalien a adjuré Aïdid de renoncer à la violence et de se joindre à elle dans la recherche de la paix.

«Le groupe des 12 invite la SNA à renoncer au terrorisme, à cesser son agression sur les autres régions et à reconformer son adhésion à l'accord de paix d'Addis Abeba et aux résolutions de l'ONU», a-t-elle écrit dans un communiqué publié à Nairobi.

Les employés d'organismes humanitaires qui ont fui Kismayo samedi pensent que les combats reprendront une fois que les forces se seront regroupées.

Les Nations unies ont fait savoir que les contingents du Zimbabwe et de l'Inde qui se trouvent dans cette ville n'avaient pas pris part aux affrontements.

En outre, le personnel étranger des trois dernières organisations humanitaires opérant à Belet Huen, dans le centre de la Somalie, a été évacué samedi après une attaque à la grenade de la salle radio d'une organisation américaine.

Enfin, deux Italiens s'occupant de l'aide humanitaire ont été enlevés par des Somaliens en armes hier matin près de Giohar, dans le centre de la Somalie, et un Casque bleu égyptien a été tué dans une embuscade à Mogadiscio, a annoncé un porte-parole de l'ONU.

MEXIQUE

La réunion entre la guérilla  
et le gouvernement est  
retardée

San Cristobal de Las Casas (AFP) — La réunion entre la guérilla et le gouvernement mexicain a de nouveau été retardée «de plusieurs jours», a annoncé hier le médiateur désigné par le gouvernement, M. Manuel Camacho Solis.

M. Camacho a cependant précisé que des membres de l'Armée zapatiste de libération nationale (EZLN), à l'origine du conflit lancé le 1er janvier dernier dans l'Etat du Chiapas, avaient «déjà été choisis pour participer à la rencontre». Selon le médiateur, ces délégués «ont déjà commencé leur marche vers différents points de concentration, d'où ils seront ensuite transférés vers le lieu de la rencontre».

Le médiateur a expliqué une nouvelle fois que le retard mis à l'organisation de la première rencontre publique entre la guérilla et le gouvernement était dû à des raisons de logistique et de sécurité.

«C'est une question de jours, j'imagine. Il y a déjà des propositions sur l'endroit de la rencontre. Une fois ce point réglé, une date sera annoncée dans les meilleurs délais», a ajouté le médiateur, qui

a précisé qu'il avait reçu un communiqué confidentiel de l'EZLN concernant l'organisation pratique de la rencontre.

Cette réunion avait été annoncée le 2 février comme «imminente» par l'EZLN, tandis que le médiateur avait déjà déclaré le 10 février que seules des questions logistiques et de sécurité retardaient la rencontre.

Le médiateur a conclu hier son intervention par un appel à «tous les organismes dépendant du gouvernement fédéral et de l'Etat du Chiapas pour qu'ils s'abstiennent de toute action susceptible d'entraver la réalisation du dialogue».

M. Camacho a enfin indiqué que les démarches pour la libération du général Absalon Castellanos, ancien gouverneur du Chiapas séquestré par la guérilla au début du conflit, «sont en bonne voie». L'EZLN avait elle-même annoncé il y a déjà plusieurs semaines qu'elle libérerait «prochainement» M. Castellanos. Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a de son côté annoncé samedi qu'un de ses représentants avait pu s'entretenir avec lui et porter un message à sa famille.

“Meilleure nouvelle voiture sport” en 1994.

— Association des journalistes automobile du Canada\*

“Meilleure voiture d'occasion” en 1994.

— Association canadienne des automobilistes\*\*

“Parmi les 10 meilleures voitures” en 1994.

— Car and Driver, janvier 1994

Acura, première selon l'indice de performance automobile J.D. Power en 1991, 1992 et 1993.

— 1993 U.S. Vehicle Performance Study

“Un assemblage et une finition exceptionnels. Les matériaux sont de première qualité et tellement supérieurs que tous les designers de General Motors devraient être enfermés pendant une semaine dans une nouvelle Integra.”

— Automobile Magazine, août 1993

“Ces moteurs couronnent une foule d'autres améliorations... qui assurent la victoire de l'Integra contre toutes les autres dans sa catégorie... tant pour leur réalisation globale que pour leur avant-gardisme et le plaisir extrême qu'on en tire.”

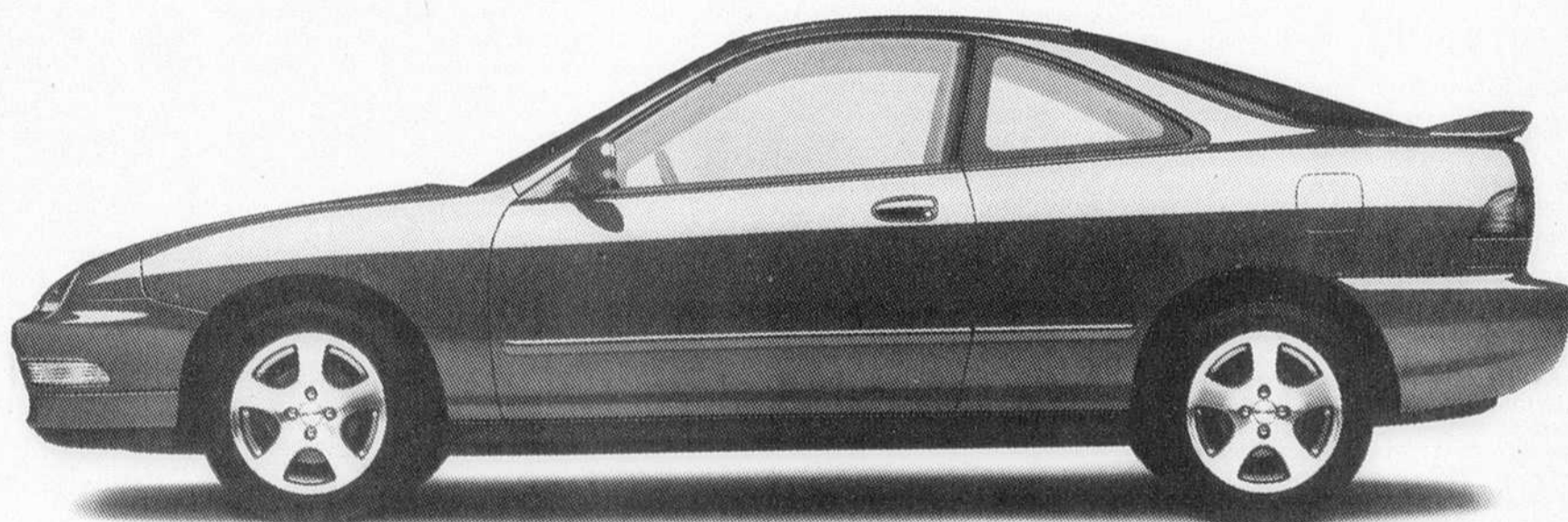
— The Financial Post, 15 juillet 1993

“... l'Integra s'imposera dans sa catégorie. C'est le bonheur pour Acura. L'Integra est agréable à conduire et ses caractéristiques sportives la distinguent des autres.”

— Motor Trend, août 1993

“Voici donc clairement notre opinion: la toute nouvelle Integra est une meilleure voiture sur toute la ligne, et quelle personnalité!”

— Car and Driver, août 1993



# QUAND ON L'A, ON L'A!

INTEGRA 1994

**ACURA**  
LES VOITURES CONSTRUITES DE MAIN DE MAÎTRE

APC Association des Journalistes Automobile du Canada \*CAA Marque déposée de l'Association Canadienne des Automobilistes

ACURA RIVE-SUD

820, boul. Taschereau, Greenfield Park Tél.: 443-6555

ACURA GABRIEL

4648, boul. St-Jean N., Dollard-des-Ormeaux Tél.: 696-7777

LES GALERIES ACURA

7100, boul. Métropolitain E., Anjou Tél.: 354-8811

PRESTIGE ACURA

3700, Autoroute 440, O., Laval Tél.: 745-1234

LUCIANI ACURA

4040, rue Jean-Talon O., Montréal Tél.: 340-1344

ACURA PLUS

255, boul. Seigneurie, Blainville Tél.: 435-4455



ROBIC

DEPUIS 1982

AGENTS DE BREVETS ET MARQUES

PROTECTION DES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

LEGER ROBIC RICHARD

AVOCATS

55, ST-JACQUES, MONTRÉAL, QUÉBEC H3Y 3K2

Fax: (514) 845-7074 Tél.: (514) 845-0044

La maîtrise des intangibles

## É D I T O R I A L

Aube démocratique  
au Mexique

Sylviane Tramier

Après une tentative de mise au pas brutale et rapide de la rébellion du Chiapas, le gouvernement mexicain a opté pour le dialogue. Mais plus d'un mois après l'insurrection de l'Armée de libération zapatiste, la date et le lieu des négociations n'ont pas encore été fixés. Pendant ce temps, sur place, se multiplient des signes de tension qui risquent de faire dérailler le fragile processus de réconciliation nationale.

**S**i le dialogue continue à prévaloir contre les fusils, disait récemment l'historien mexicain Enrique Krause, rédacteur du mensuel politique *Vuelta*, «ces temps incertains, angoissants, peuvent être annonciateurs de l'aube: l'aube du Mexique démocratique.»

La popularité des revendications des insurgés zapatistes a pris le gouvernement mexicain de vitesse. La dimension politique et l'exigence démocratique contenues dans les déclarations des rebelles ont frappé l'opinion. Des manifestations pacifiques ont presque aussitôt pris le relais de la guérilla en repercutant dans tout le pays l'un des deux thèmes de prédilection des insurgés: «des élections propres».

Comme le fait remarquer le politologue Jorge Castaneda, «la ligne politique de l'Armée zapatiste est quasi inédite en Amérique Latine» car, «l'objectif du soulèvement n'étant pas de prendre le pouvoir, ni de renverser militairement le gouvernement» constitue ce que d'aucuns ont appelé un «réformisme armé».

La domination des seigneurs de la terre dans le sud, le quasi monopole qu'exerce depuis 1929 le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI) sur la vie politique du pays, la fraude électorale systématique, font du Mexique ce pays de «la parfaite dictature», selon la célèbre formule — qui a beaucoup déplu aux autorités mexicaines — du romancier péruvien Mario Vargas Llosa. À tout le moins, chacun sait que l'élection du président Salinas de Gortari en 1988 a été acquise de justesse, au prix d'irrégularités, de combines et de fraudes massives. En 6 ans, «M. Salinas a gagné en crédibilité, mais pas en légitimité», dit Enrique Krause.

La désignation de Luis Donaldo Colosio par M. Salinas pour lui succéder à la tête du PRI et défendre ses couleurs aux élections présidentielles du 21 août prochain, a démontré une fois de plus le pouvoir exorbitant dont dispose le président mexicain. M. Colosio, titulaire du ministère qui gère le principal programme social du gouvernement, «Solidaridad», a eu tout le loisir, grâce à cette fonction éminemment stratégique, de consolider sa position auprès de l'électorat. Selon le cours habituel des choses, son élection à la présidence du Mexique ne faisait pas l'ombre d'un doute.

L'insurrection du Chiapas a ébranlé quelque peu le scénario. En plus de dénoncer les moeurs politiques mexicaines, le coup d'éclat des zapatistes a complètement éclipsé l'ouverture de la campagne électorale du dauphin du PRI. Il a aussi fourni au rival malheureux de M. Colosio l'occasion d'une éclatante revanche qui risque de peser lourd dans la balance. C'est en effet M. Manuel Camacho Solís, écarté de la succession au profit de M. Colosio, qui a été nommé

commissaire pour la paix et la réconciliation, chargé d'ouvrir le dialogue avec les rebelles. Dans cette fonction, M. Camacho a déjà fait preuve d'un doigté et d'un jugement qui lui ont valu le respect. Rien de moins qu'une «résurrection politique» selon un magazine. Au point de donner des idées à quelques commentateurs de la presse mexicaine: pourquoi n'y aurait-il pas plusieurs candidats dans une course ouverte à la direction du PRI, plutôt que le procédé impérial du «dedazo», où le président en exercice désigne «du doigt» son successeur?

Comme une onde de choc politique, la rébellion zapatiste a donné des idées à d'autres groupes de mal lotis. Ces dernières semaines, des groupes de paysans qui ne font pas partie du mouvement armée des zapatistes, ont manifesté et investi les mairies d'une douzaine de villages du Chiapas. Les revendications sont toujours les mêmes: des réformes démocratiques du système politique, et la question agraire, problème de fonds de la révolte des Indiens. Les paysans disent avoir été «réveillés» par l'exemple des insurgés du 1er janvier.

Les négociations entre le gouvernement et l'Armée de libération zapatiste, par l'entremise du médiateur Mgr Ruiz, évêque de San Cristobal de las Casas, devraient s'engager sous peu.

«M. Salinas a gagné en crédibilité, mais pas en légitimité.»

Mais des éléments nouveaux risquent de rendre difficile le dialogue. Une troisième force vient d'apparaître sur le devant de la scène. Surnommée la «garde blanche», elle est composée des propriétaires terriens et des éleveurs de bétail. Des incidents isolés et violents sont survenus au cours des dernières semaines qui paraissent signaler un début de mobilisation des grands propriétaires contre les négociations et contre les revendications des zapatistes. Notamment la revendication qui porte sur l'annulation de la réforme, en 1992, du système des «ejidos», les terres communales exploitées en coopérative, acquis de la révolution mexicaine.

Selon des témoignages de membres d'organisations de défense des droits de l'homme et de journalistes mexicains qui en ont été les victimes, des agressions ont été commises par des groupes d'éleveurs. Des membres de congrégations religieuses, en majorité favorables aux Indiens du Chiapas et à leurs revendications, auraient également été pris à partie et menacés.

Dans ce contexte lourd de menaces, le dialogue et la réconciliation peuvent s'avérer plus ardues que prévus. Pourtant, il est clair que l'aspiration démocratique est bien plus largement partagée dans le pays que ne le laisserait croire la vue d'une poignée d'insurgés de l'armée de gueux faisant irruption sur la scène internationale à l'aube de la nouvelle année. Si une aube démocratique doit se lever sur le Mexique, il va bien falloir que le gouvernement mexicain poursuive dans cette direction, quelles que soient les difficultés rencontrées en chemin.

## L E T T R E S

On n'a plus  
Le Devoir qu'on avait

Ah! On n'a plus les DEVOIR qu'on avait. Quand je pense que sœur Julienne nous exhortait à lire autrefois au cours de philosophie! Que dirait-elle aujourd'hui des dissertations sur l'érotisme de Joséphine Blanchette, des déblatérations de l'agnostique Stéphane Baillargeon? Sûrement la communauté laisserait tomber son abonnement.

Il n'en reste pas moins que je ne m'explique pas cette omniprésence du sexuel dans tous les médias écrits et parlés. Jusqu'au très digne Simon Durivage qui en pimente les nouvelles de 6 h, pour ne pas parler de la lubricité de certaines scènes de *Scoop*. J'ai autrefois que dans les périodes d'épidémies dévastatrices, la nature, pour regarnir les rangs décimés, insufflait un fort appétit sexuel aux survivants. Sommes-nous au bord de la catastrophe qu'elle inspire le même réflexe aux écrivains de toutes sortes, mais cette fois en vain, puisqu'on a découvert le moyen de faire l'amour sans progéniture?

Vrai, c'est curieuse cette frénésie d'en parler, d'en montrer. «L'ennui naquit un jour de l'uniformité.» Mesdames, messieurs, variez votre discours. Le sexe éternel nuit à l'amour.  
Monique Dufresne  
Outremont, 30 janvier 1994

Le Musée... pour rire  
de nous

Alors que nous n'en finissons plus de geler, que la facture d'électricité grimpe, que les gouvernements coupent partout, que l'on s'apprête à demander un petit 20\$ pour un traitement de chimio, le Musée... pour rire, lui, s'apprête à demander à nos dirigeants de le subventionner à coups de millions pour se sortir du trou.

Lorsque son directeur général, M.

Iacobacci, déclare que «si la société québécoise croit en notre institution, il est temps de le prouver», avouez qu'il y a de quoi rire jaune! Comme le dit la publicité du Musée: hallucinant!

Faut-il rappeler à ce monsieur et à son patron Gilbert Rozon, que la société québécoise, par son gouvernement à Québec, par la Ville de Montréal et par ses impôts à Ottawa, a déjà fait preuve de beaucoup de confiance, sinon de largesse, envers leur institution. Faut-il rappeler à ces rigolos que la société québécoise n'est pas spécialement d'humeur, ces temps-ci, à se faire dépocher de quelques millions pour le temple du gag.

Veut-on nous soutirer un soupçon de sympathie ou simplement un petit rictus en tentant de nous faire croire que le rire va vraiment disparaître des rues de la métropole avec la fermeture de ce musée?

Si le Musée... pour rire est dans le trou et qu'il doit fermer ses portes, eh bien qu'il ferme au plus vite! Mais de grâce, cessez de rire de nous en demandant à nos gouvernements de vous subventionner pour faire oublier vos promesses d'autofinancement, parce que, voyez-vous, ce gag-là, on nous l'a déjà fait.

Pierre Morin  
Joliette, 26 janvier 1994

Brûler la cigarette  
par les deux bouts

La contrebande de cigarettes met en lumière deux ordres de problèmes qui exigent une stratégie en deux temps. À court terme, comme plusieurs l'ont réclamé, la situation impose une baisse radicale de la taxation sur le tabac parce que des commerçants respectant la loi étaient injustement pénalisés et que l'État se couvrait de ridicule. Cependant, on ne peut ignorer que cette baisse de taxes vaudra contrecarrer 20 ans d'efforts pour réduire le tabagisme.

N'oublions pas qu'il n'est pas ici

question de gomme balloune: chaque jour, au Canada, la mortalité prématurée imputable au tabac équivaut à l'écrasement d'un Boeing 747, sans même parler de tous ces pauvres quinquagénaires aux yeux hagards qui râlent comme des agonisants en montant trois marches d'escalier.

Certes, chacun a le droit le plus strict de se crever comme il l'entend et les mesures répressives qui changent les malades en criminels ne servent qu'à rendre les problèmes insolubles et à enrichir des requins petits et gros. Cependant, les taxes sont un moyen — imparfait, mais qui dit mieux? — de décourager la consommation; notre fiscalité n'est pas aberrante en soi, mais seulement en relation avec la situation qui prévaut aux États-Unis.

Il est évident que nous perdons notre temps tant que la fiscalité américaine ne sera pas ajustée à l'ampleur du problème que représente le tabagisme. Peut-on espérer un changement là-bas? Peut-être.

On a pu récemment observer certains signes qui montraient que nos voisins accédaient lentement à un état de civilisation moderne (loi Brady sur le contrôle des armes, projet Clinton d'assurance-maladie) et pour ce qui concerne le tabagisme spécifiquement, je me souviens que l'ex-président Jimmy Carter au congrès de l'American Public Health Association en 1986 regrettait publiquement sa faiblesse dans le dossier.

Il existe un mouvement aux États-Unis qui lutte contre le puissant lobby du tabac et c'est de ce côté seulement que nous pourrions, à long terme, trouver une solution durable. Nous devrions donc le soutenir.

Ainsi, après ce petit regain de vie provisoire, le tabac pourra tout doucement aller rejoindre le crachoir aux oubliettes de l'histoire.

François Thérien  
Unité de santé publique Sainte-Justine  
Montréal, février 1994



LE MONDE

## Repères (3)

L I S E  
B I S S O N N E T T E

**S**entiments mêlés en regardant la cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques de Lillehammer. D'une part un rêve d'oasis: un peuple paisible et en santé

coule des jours de carte postale enneigée dans un environnement protégé de façon exemplaire; sous l'oeil d'un grand roi blond et de sa reine joliment emmitouffée, tous deux aimés du peuple, les chevaux dansent avec des jeunes skieurs, les violoneux réveillent l'esprit de noces et dans le soir qui tombe une danse contemporaine redit la saga des Vikings. D'autre part un brin d'ennui: le folklore ne suffit pas à faire une culture d'aujourd'hui, les sujets norvégiens ne sont pas un peu trop du même moule, les images surannées nous figent dans le temps.

La Norvège donne le goût d'être vu, mais pas de s'y établir. Sur papier, elle est un pays idéal, civilisé, éduqué, pacifique, riche et modeste à la fois. Mais il lui manque les aspérités qui viennent du choc des cultures, le métissage qui branche sur l'univers. Comme bien des pays scandinaves, elle protège non seulement son environnement physique mais aussi son milieu humain. Ne se pointe pas qui veut dans ce petit pays de quatre millions d'habitants qui ne cherche pas à en compter plus. Les niveaux d'immigration sont deux fois moins élevés que ceux du Canada, pays si semblable, et sans être fermée aux réfugiés, la frontière est plutôt étanche.

Pourtant il ne viendrait à l'idée de personne de faire aux pays scandinaves un procès pour racisme, ou plus simplement pour intolérance. Leur générosité en matière d'aide internationale compense pour leur frilosité, et leur tradition de gauche ou de centre-gauche les absout de toute mauvaise pensée aux yeux de nos propres progressistes. La Norvège a un gouvernement travailliste et sa première ministre, madame Gro H. Brundtland, est l'écologiste la plus réverée de la planète. Elle a beau contribuer à garder la Norvège blanche comme sa neige, elle sera toujours au-dessus de tout soupçon.

Ce qui met en perspective le débat qui prend timidement forme au Canada, depuis que le nouveau ministre de l'Immigration, M. Sergio Marchi, a

annoncé les niveaux d'immigration pour la prochaine année, une cible de 250 000 nouveaux venus, celle qu'avait déjà établie le gouvernement conservateur. Pour la première fois depuis des années, on a senti comme un remous d'inquiétude, même au Canada anglais dont la foi officielle est celle du multiculturalisme. Mais le sujet est plutôt tabou. «Toute cette discussion sur les niveaux d'immigration n'est inspirée par rien d'autre que le racisme», ai-je entendu une distinguée commentatrice décréter. Elle représente un courant d'opinion très répandu qui n'hésiterait pas à dénoncer le Canada comme une sorte d'Afrique du Sud s'il se comportait tout simplement comme la belle et bonne Norvège admirée de tous.

Mauvais piège. Officiellement, il n'y a que le Reform Party qui ait été suffisamment incorrect, politiquement, pour faire valoir une dissidence. Le Bloc Québécois a maintenu un flou artistique, il doit craindre comme la peste d'être accusé de quelque xénophobie, et il peut toujours se dire que la politique fédérale l'intéresse moins, le gouvernement du Québec exerce une compétence partagée en immigration. Le Parlement restera donc plutôt étranger aux remous de l'opinion.

Tant mieux, car ils sont moins contaminés par les calculs politiques. Ainsi l'un des analystes les plus en demande, depuis quelques semaines, se nomme Daniel Stoffman, et il n'est surtout pas opposé à l'immigration. Journaliste indépendant, il a obtenu il y a deux ans la prestigieuse bourse de la Fondation Atkinson, qui ne recrute pas à droite. Il y a produit un magistral travail sur «la ruée vers nos frontières», qui fait un sort à presque tous les clichés favorables ou défavorables à l'immigration. Pour le résu-

mer de façon caricaturale, disons qu'il démontre que l'immigration n'est pas «essentielle» à l'économie ou à la démographie du pays, contrairement à ce que martèlent les politiques officielles, et qu'elle n'a de sens que si elle est voulue pour elle-même, pour la stimulation qu'on trouve à se forger une identité en intégrant diverses cultures, autres. En voulant, en somme, être plus animés que la Norvège.

Il a récemment repris sa thèse dans une publication de l'Institut C.D. Howe, qui a aussi fait du bruit, car elle suggère une baisse du taux d'accueil quand les temps sont durs, ce qui préviendrait une hostilité que les sondages commencent à déceler. Sa thèse n'est pas très loin, par ailleurs, des considérations que soumettait au précédent gouvernement le défunt Conseil économique du Canada, en soutenant qu'il n'y avait rien d'impossible, en période de récession, à réduire les niveaux d'immigration. Il faut savoir que le Canada détient de loin le championnat mondial de l'accueil des immigrants en fonction de sa population, et que l'immense majorité d'entre eux s'installent dans trois villes, Toronto, Vancouver, Montréal, ce qui impose à ces villes des rythmes d'absorption à nul autres pareils. S'interroger sur une expérience humaine aussi inédite en pays industrialisés n'est donc pas nécessairement une hérésie.

Au Québec, le tabou est encore plus fort. Je ne sais guère que le démographe Michel Paillé, du Conseil de la langue française, pour parler d'un taux d'immigration actuellement «insoutenable» d'autant plus que 91% de la population immigrante s'installe dans la région métropolitaine, des concentrations que n'atteignent ni Toronto ni Vancouver. Parce qu'il sera humainement impossible d'intégrer en français ces populations, même si on y mettait la meilleure volonté du monde et des ressources accrues, la politique d'immigration du Québec, à peine moins ambitieuse que celle du Canada, entre en contradiction directe avec sa politique linguistique.

Il serait donc temps d'en parler, comme le Canada commence à le faire. Mais on a toujours peur d'éveiller ou les démons de l'intolérance ou ceux du soupçon. Et le silence devient, cercle vicieux, la meilleure façon de les nourrir.

## À P R O P O S

## ... des déchets au kilo

Dans bien des villes, la meilleure solution que puisse offrir le marché face au problème de la réduction du volume des ordures ménagères consistera à faire payer à chaque citoyen une somme proportionnelle à la quantité de déchets dont il se débarrasse; c'est la méthode dite de la «redevance unitaire». Le fait d'acquitter une facture dont le montant est proportionnel au volume des ordures incite fortement les ménages à réduire la quantité de déchets qu'ils produisent — soit en modifiant leurs habitudes d'achat, soit en réutilisant les produits ou les emballages, soit encore en transformant en compost les résidus de jardin.

À Seattle, dont la municipalité a adopté le système de la redevance unitaire, les usagers peuvent choisir entre des poubelles de quatre tailles différentes moyennant le paiement mensuel d'un minimum de 11 \$ pour une poubelle de 72 litres ou d'un maximum de 32 \$ pour un conteneur de 340 litres. Ce dispositif semble avoir produit les effets désirés: en 1979, une famille moyenne jetait l'équivalent de quatre conteneurs de 115 litres par semaine; en 1989, 87% des ménages avaient souscrit un abonnement pour une seule poubelle de 121 litres ou même moins.

Dialogue, U.S. Information Agency, décembre 93.

## LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD ESCOPEAUX

Directeur délégué à l'administration ANDRÉ LECLERC

Directeur de l'information BENOÎT AUBIN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, ROCH CÔTÉ

Rédacteur en chef adjoint JEAN-ROBERT SANSPAÇON

2050, rue de Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

F A I S C E Q U E D O I S

## IDÉES

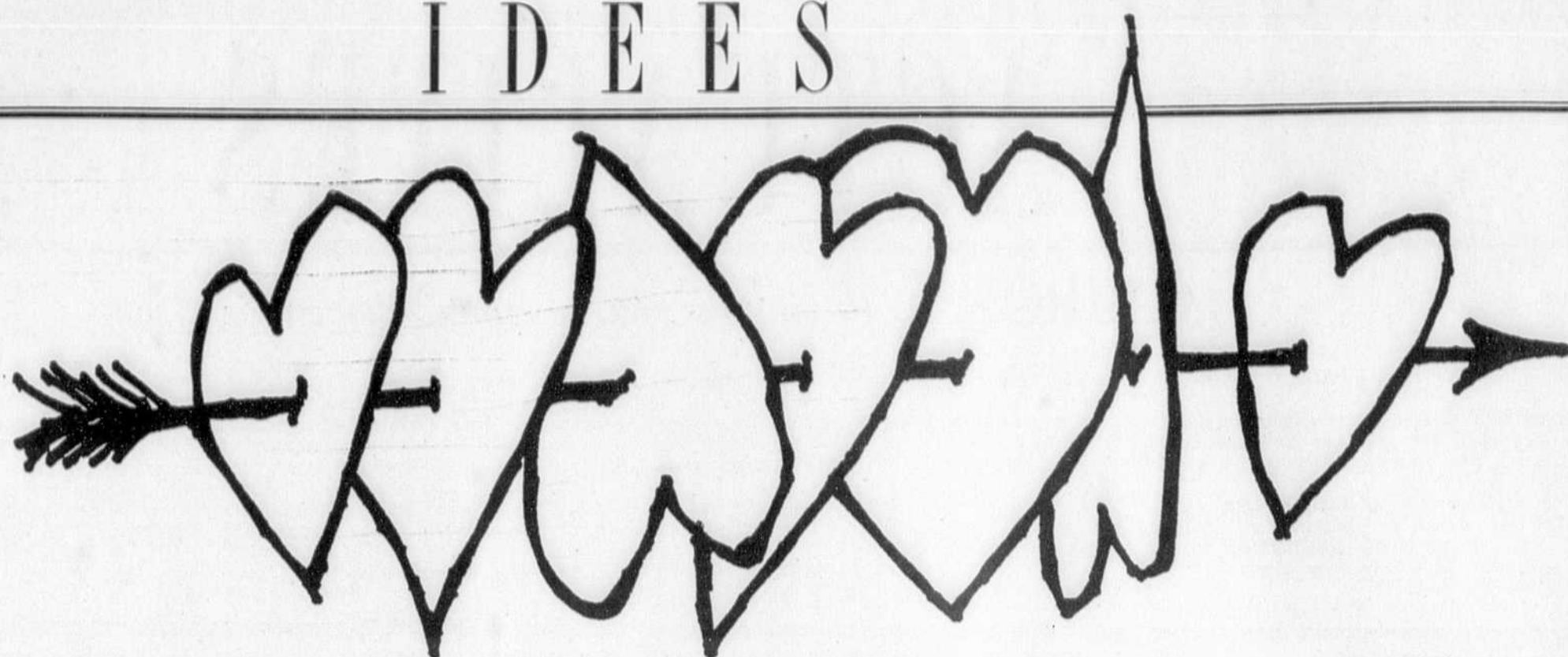


ILLUSTRATION SERGE CHAPLEAU

Augmenter les impôts

## Légal mais immoral

ANDRÉ DAoust

Curé

NOËLLA GAGNON  
LÉONARD AUBIN  
MARJOLAINE PAUZÉ  
GHYSLAIN CADOTTE  
RÉAL TREMBLAY  
CLÉMENT PAUZÉ  
SERGE GILBERT

Membres du Comité de pastorale  
Paroisse de Saint-Eustache

Monsieur le ministre Paul Martin, depuis trois ans, le Vérificateur général a identifié pas moins de 5 milliards\$ en gaspillage ou en dépenses superflues, annuellement, (l'équivalent de cinq stades olympiques par année). Cette année, il a identifié 700 millions\$ de plus en gaspillage qu'au cours de l'exercice précédent.

Si le gouvernement ne faisait qu'appliquer les recommandations du Vérificateur, il s'ensuivrait un soulagement énorme sans augmentation du fardeau fiscal ni compressions dans les programmes sociaux.

Nous vous demandons de n'augmenter ni directement ni indirectement les impôts des particuliers des classes pauvre et moyenne, et de ne pas couper dans les programmes sociaux, mais de vous attaquer à la dilapidation des fonds publics.

C'est au tour des gouvernements de geler leurs dépenses, pas aux contribuables qui ont vu leurs impôts grimper plus vite que leurs salaires.

## Nous recommandons...

Nous recommandons que votre gouvernement fasse voter une loi obligeant tous les hauts fonctionnaires à rendre publiquement et régulièrement compte de leur gestion et qu'ils en soient tenus personnellement responsables; que votre gouvernement fasse en sorte que le Comité permanent chargé de voir à l'application de toutes les recommandations du Vérificateur général ait des dents; et que tous les fonctionnaires et administrateurs des deniers publics soient sujets à sanctions s'ils n'en appliquent pas toutes les recommandations.

Nous n'acceptons pas les pensions à vie versées aux députés et ministres qui ont exercé au moins deux mandats.

Nous serions d'accord pour une pension versée au moment de leur retraite, véritablement vers l'âge de 65 ans et qui serait proportionnelle au nombre d'années de service.

Augmenter les impôts, sans régler d'abord le problème majeur de la gestion gaspilleuse des fonds publics, serait poser un geste légal, mais immoral et illégitime.

Fermez les écluses, sinon vous perdrez finalement le peu de confiance qui reste aux Canadiens envers leur système gouvernemental «démocratique».

## L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Jean Charrier, Gôdils-Gilles Francoeur (correspondant paris), Louis-Guy L'Heureux, Caroline Montpetit, Bernard Morrier, Isabelle Pares, Laurent Siquinis, Guy Taillefer, Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); Jean-Pierre Lévesque (responsable des pages thématiques), Diane Précourt (pages éditoriales); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Stéphane Baillargeon, Roland-Yves Carignan, Pierre Cayouette (livres), Paule de la Rivière, Marie Laurier, Robert Lévesque, Odile Tremblay; à l'information économique: Gérard Bérubé (responsable), Robert Dufresne, Claude Lévesque, Serge Trépanier, Claude Turcotte; à l'information internationale: François Brousseau (éditorialiste et responsable), Antoine Char, Jocelyn Côté, Sylviane Tramière, Clément Trudel; à l'information politique: Pierre O'Neill, Jean Dion (correspondant parlementaire à Ottawa), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Veinot (correspondant parlementaire à Québec), Serge Chapleau (carticriste); à l'information sportive: Yves d'Avignon; Denise Babin, Rachel Duclos (commiss), Marie-Hélène Arlier (secrétariat à la rédaction), La Documentation: Gilles Paré (directeur); Manon Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa); LA DIRECTION ARTISTIQUE Lucie Lacava; LA PUBLICITÉ Lucie Pilonneau (directrice), Jacqueline Avril, Lise Bourgault, Brigitte Cloutier, Gylaine Côté, Jeanne Guibeau, Jean-Yves Guilbert, Christiane Legault, Monique Verroault (publicitaires); Micheline Turgeon (commiss); Michèle Bouchard (secrétariat); L'ADMINISTRATION Henry Ricoll (contrôleur), Nicole Carmel (coordinatrice des services comptables); Florine Cormier, Céline Dubroy, Jean-Guy Lacas, Raymond Matte, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross, Linda Thériault (adjointe à l'administration); LE MARKETING ET LE SERVICE À LA CLIENTÈLE Christiane Benjamin (directrice), Johanne Brien (secrétariat), Manon Blanchette, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Olivier Zaida, Rachelle Leclerc-Verreault, Jean-Marc Ste-Marie (superviseur aux promotions des abonnements); LA PROMOTION ET LES RELATIONS PUBLIQUES Guy-Renaud Kirouac; LA PRODUCTION Robert McDougall (directeur des systèmes informatiques et de la production), Johanne Brunet, Danielle Cantara, Sylvain Darcy, Michael DesCormiers, Caroline DesRosiers, Lynda Di Cesare, Marie-Josée Hudson, Michael Schneider, Marie-France Turgeon (coordonnatrice), Christiane Vaillancourt (annonces classées et avis publics); Les Williams (superviseurs); Dominique Charbonnier, Marlene Côté, Sylvie Laporte, Pierrette Rousseau, Micheline Ruellan; LE CONSEIL DU DEVOIR INC. Pierre Bourgeois (président); LA FONDATION DU DEVOIR Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président et directeur général).

## Le prix d'un «Je t'aime»

La Saint-Valentin est toujours une belle occasion de s'interroger sur l'amour

JACQUES FOURNIER  
Employé dans un CLSC

La Saint-Valentin est toujours une belle occasion pour s'interroger sur l'amour.

Le sociologue italien Francesco Alberoni a écrit plusieurs livres remarquables,

portant surtout sur les relations entre les hommes et les femmes: *L'érotisme*, *Le choc amoureux*, *L'amitié* et *Vie publique et vie privée*. Il a des idées originales et un style très particulier.

Imitant sa manière et m'inspirant de ses préoccupations, j'ai écrit un pastiche d'Alberoni, que voici.

Quand un homme aime une femme, et que cet amour n'est pas partagé, c'est la pire situation. L'homme risque de harceler cette femme qui ne veut rien savoir de ses sentiments. Il est difficile pour un homme de vivre avec un refus parce

que ce n'est pas ce qu'on lui a appris à vivre.

Quand une femme aime un homme, et que cet amour n'est pas partagé, il risque d'y avoir un malentendu. Car l'homme n'est pas conditionné à dire non à une femme. Il aime toujours tirer le bénéfice émotif et sexuel de toute situation. Il dira oui même si ses sentiments ne sont pas vraiment présents.

L'homme est capable de vivre, à tout le moins temporairement, cette situation de mensonge.

La femme ne l'accepte pas mais elle préférera quand même qu'il dise «Je t'aime» parce que c'est ce que son cœur veut entendre de toutes ses forces.

Puis l'homme se lassera et abandonnera cette femme trop amoureuse de lui. Il sera blasé et elle se désespérera.

Elle vouera tous les hommes aux gémonies. Quand une femme mariée aime un homme marié, qui n'est pas son mari, et qu'aucun des deux ne veut rompre le mariage, par commodité, par lâcheté, parce que c'est comme ça, la situation peut perdurer longtemps, avec des bénéfices mutuels et malgré le malaise.

Il y aura l'illusion de la stabilité du mariage et le plaisir complexe

des retrouvailles en secret, à l'insu des époux respectifs, qui d'ailleurs vivent peut-être la même chose de leur côté.

Quand un homme marié aime une femme célibataire, et que cet amour est partagé, cette femme va souffrir longtemps, si l'homme ne veut pas rompre son mariage.

Il peut arriver que cet homme soit très franc et dise à cette femme: «Ne te fais pas d'illusions. Je ne

veux pas divorcer ni me séparer. Je veux continuer comme maintenant avec mon épouse. Et mes liens avec toi aussi sont très forts, je ne peux pas me passer de toi et tu es importante pour moi», etc.

L'homme a le double bonheur et la femme en a un seul, incomplet. «Jamais je ne passe Noël avec toi», lui dit-elle. Et il se sent coupable mais cette situation peut se prolonger.

Quand une femme mariée aime un homme célibataire, l'homme peut y trouver un accommodement très convenable, ainsi que la femme d'ailleurs.

Cette femme est gagnante sur les deux tableaux: la stabilité et la passion. Cet homme ne se plaint pas. Peut-être ne veut-il pas d'autre engagement que ces rencontres secrètes et furtives, où il prend une part du gâteau sans l'épuiser d'aucune

manière au contact du terrible quotidien.

Les femmes sont toujours prêtes à entendre un «Je t'aime», fût-il mensonger, parce qu'il y a toujours une part de vérité dans le mensonge.

Les hommes sont toujours prêts à entendre un «Je t'aime», de préférence mensonger, pour ne pas avoir à s'engager, parce que le désengagement fait trop mal.

Quand un homme marié aime encore sa femme, ou quand une femme mariée aime encore son conjoint, on a là un cas limite.

Cela existe à un petit nombre d'exemplaires et ils ne sont pas tous dans le *Livre des records Guinness*.

Et quand une femme célibataire aime un homme célibataire, et que les sentiments sont partagés, alors là on ne répond plus de rien. Ce doit être le printemps.

## Société pluraliste à la recherche de repères

Il n'existe pas de «grammaire» qui permettrait de conjuguer à coup sûr tous les accords entre des normes culturelles différentes

RAYMONDE FOLCO

Présidente

Conseil des communautés culturelles  
et de l'immigration

Notre société commence à apprendre, sur le plan collectif et institutionnel, à intégrer sa diversité ethnoculturelle et religieuse issue de l'immigration récente. La politique du gouvernement du Québec vise l'intégration à part entière des immigrants, dans le respect des exigences essentielles qui fondent la cohésion de notre société francophone, démocratique et pluraliste.

Dans les années récentes, des efforts nombreux et remarquables ont été entrepris, en particulier dans les écoles, dans les services sociaux et de santé et dans plusieurs entreprises. Mais il reste encore beaucoup à faire, en particulier pour apprendre à traiter, équitablement et avec assurance, les situations où survient un conflit entre une norme de notre société et une coutume ethnoculturelle ou une prescription religieuse à laquelle s'identifie une personne immigrante. Ce qui suit s'applique également aux membres de communautés culturelles déjà établies.

Dans ces conflits, les normes en cause peuvent être des prescriptions ou des interdits alimentaires, vestimentaires, de jeûne, de prière, de deuil et de sépulture, des coutumes entourant la maladie, etc. Ces normes peuvent entrer en conflit avec des horaires ou d'autres règles du milieu de travail, avec des normes de sécurité, des règles vestimentaires, des activités scolaires, etc., dans les institutions communales, les entreprises ou les associations. C'est surtout dans ces situations que des personnes responsables dans des organisations peuvent se sentir «coincées» entre des exigences apparemment incompatibles, sans savoir de quel côté chercher une voie de solution qui soit un compromis à la fois équitable et raisonnable en vertu des normes et des règles de notre société. En cette matière, les références un peu sûres, suffisamment éprouvées et partagées, ne viennent pas d'emblée à l'esprit de tout le monde.

## Des «bavures» judiciaires

En simplifiant, on peut dire que ces difficultés proviennent bien sûr d'une connaissance insuffisante des pratiques coutumières et des croyances religieuses des personnes appartenant aux divers groupes ethnoculturels venus s'établir au Québec. Mais en même temps et peut-être surtout, elles proviennent de notre connaissance insuffisante des exigences publiques communes de notre propre société.

Deux incidents récents qui ont occupé la chronique judiciaire au Québec nous serviront de points d'ancrage pour illustrer ces propos. On a parlé de «bavures» judiciaires, mais notre propos ici n'est pas de dénoncer ou de blâmer qui que ce soit. Il est bien plus utile de chercher à y voir ce que cela nous apprend sur l'état actuel de notre société et ce que nous pouvons en tirer comme

tâches communes à poursuivre.

Dans l'affaire du juge Alary/Moussiyne ou l'affaire du hijab, il s'agissait d'appliquer une règle de décorum visant à faire observer le respect dû à l'institution de la justice. Le fait le plus marquant de l'incident est que le magistrat rencontrait pour la première fois une difficulté de cette nature. Par mesure de prudence, il a demandé de consulter la jurisprudence avant de prendre une décision. Le constat important à en retenir est précisément que les tribunaux en sont encore à leurs premières expériences de prendre en compte notre «nouvelle diversité». Le problème du magistrat a été simplement de ne pas avoir pu recourir immédiatement à des précédents bien connus et déjà entrés dans les habitudes.

## Des tribunaux mieux préparés

Il faut cependant noter que les principes généraux de droits et libertés contiennent les principes généraux permettant de trouver des solutions à des situations comme celle-ci et qu'un magistrat, à la différence du commun des mortels, est censé connaître une législation fondamentale datant de 1976. Ce qui est malheureux, c'est qu'on ait théâtralisé l'affaire. Notons donc que la théâtralisation fait aussi partie des risques dont il faut éviter d'être victimes dans de tels incidents: l'incertitude et le manque d'information ne méritent pas que l'on crie automatiquement au «racisme» ou au manque de respect envers une religion ou une culture. Cela dit, il faut désormais faire en sorte que les tribunaux, comme d'autres organismes, soient mieux préparés pour traiter de telles demandes.

Dans l'affaire du juge Verreault ou l'affaire du facteur atténuant, le magistrat, apparemment par souci d'ouverture, a cru trouver dans un critère religieux (extérieur, en tant que tel, à notre droit) un motif pour considérer circonstance atténuante le fait qu'une modalité d'un acte de viol d'enfant ait préservé la virginité de la victime. D'une part, on ne voit pas ce qui pouvait fonder une telle perception, qui était d'abord erronée en ce qui concerne les normes de la loi coranique. La réaction outrée de la communauté musulmane montre que cette considération mal informée a produit le contraire de l'effet recherché. D'autre part, on ne voit pas ce qui pouvait justifier une atténuation de gravité entraînant une réduction de la sanction pénale puisque, de toute façon, c'est la loi de notre société qui doit s'appliquer et non pas celle d'une autre. Une telle concession inconsidérée est très différente d'un accommodement qui consiste, dans les limites du raisonnable, à assouplir les modalités d'application d'une règle pour éviter à une personne de subir un préjudice à cause d'une caractéristique particulière (âge, sexe, handicap, langue, religion, race, nationalité, etc.), en vertu des protections prévues dans nos propres lois.

Il ne suffit pas d'être ouvert aux différences: il faut aussi connaître et faire respecter les exigences essentielles de la culture publique commune de notre société. Il convient d'abord de

rappeler que le Québec a un ensemble de normes, de règles et de conventions communes — une culture publique commune — qui sont non négociables au plan individuel, puisqu'elles servent à garantir la cohésion dynamique que notre société doit maintenir, dans son évolution même, en intégrant la diversité de ses membres. Ainsi, certaines pratiques sont formellement interdites au Québec, même quand elles sont conformes à des coutumes d'autres pays: la vengeance personnelle ou familiale, la violence à l'égard des femmes et des enfants dans les familles comme ailleurs, la polygamie, etc., n'ont aucune place légitime dans notre société et ne peuvent donc pas faire l'objet d'accommodements.

Au Québec, la culture publique commune inclut notamment l'usage du français comme langue commune des échanges de la vie publique, le Code civil, le Code criminel (fédéral), la Charte des droits et libertés de la personne, une connaissance de base suffisante de l'histoire, du patrimoine et des normes essentielles régissant le fonctionnement des institutions démocratiques dans une société de droit, l'indépendance de l'État et des religions, ainsi que des normes éthiques et les us et coutumes régulant diverses pratiques de la vie commune. Ses exigences évoluent évidemment avec le temps; mais elles doivent toujours être respectées. Pour préserver la cohésion sociale, des limites légitimes s'imposent donc au pluralisme.

## Des accommodements raisonnables

Comment et à quelles conditions négocier des accommodements raisonnables?

Dans son avis au ministre des Communautés culturelles et de l'immigration, notre conseil a examiné comment et dans quelles limites raisonnables les organisations et les institutions au Québec peuvent adapter certaines de leurs pratiques usuelles pour accommoder des différences ethnoculturelles ou religieuses propres à des immigrants, afin de faciliter l'intégration de ces personnes dans notre société.

Quand une personne immigrante s'adresse à une organisation pour demander un accommodement, on verra d'abord si la demande est compatible avec les normes communes. Si c'est le cas, on pourra négocier certaines adaptations, dans les limites du possible et du raisonnable. Par contre, s'il y a un conflit sur une exigence essentielle, on lui refusera sa demande en lui expliquant le motif du refus; puis, au besoin, on guidera et on soutiendra la personne dans ses efforts d'adaptation pour se conformer à ces normes. On tend à agir ainsi, dans notre société, pour toute personne qui semble éprouver des difficultés de participer à la vie commune à cause de caractéristiques ou de circonstances particulières. On tente souvent d'accommoder ces différences en négociant directement, entre personnes concernées, un arrangement à l'amiable.

Même quand c'est un tribunal qui règle ce genre de litige (surtout dans le domaine de l'emploi), la solution équitable passe, là aussi, par la

négociation réciproque d'accommodements raisonnables. Cette voie de solution retenue par la jurisprudence s'inspire donc, pour l'essentiel, de la même tradition du sens commun et des principes non écrits du «gros bon sens». Les principes de procédure qui touchent le «comment négocier» sont, tout simplement, les principes généraux d'une «bonne» négociation entendue au sens ordinaire: créer des conditions de confiance mutuelle, négocier sur la base des intérêts des parties plutôt que des positions initiales, se référer à des normes ou à des critères objectifs communément admis, etc. On peut s'informer, recourir à des services d'interprètes linguistiques et culturels ou à des médiateurs; mais chacun doit finalement trouver la solution la mieux adaptée à chaque situation.

## Des solutions déjà trouvées

Il n'existe pas de «grammaire» qui permettrait de conjuguer à coup sûr tous les accords entre des normes culturelles différentes qui peuvent «accrocher» dans certaines situations. Chacun doit interpréter et juger les circonstances particulières à la lumière des principes généraux, de ce que le sens commun considère équitable et raisonnable dans le contexte de la culture publique commune. Des solutions déjà trouvées peuvent stimuler la réflexion et indiquer d'autres possibilités de solutions, au moins par analogie; et des institutions trouveront sans doute intérêt à mettre en commun leurs expériences et leurs réflexions. C'est pourquoi, afin d'alimenter la réflexion critique et l'imagination pratique sur ces questions, l'avis du Conseil propose une trentaine d'exemples concrets illustrant des efforts — plus ou moins probants, selon le cas, et donc parfois discutables — pour résoudre des difficultés de cette nature.

De ces constats, il découle deux implications pratiques importantes. La première est que nous devons trouver les moyens de mieux nous informer des traditions ethnoculturelles et religieuses des groupes issus de l'immigration établis au Québec. La seconde est que nous devons arriver à nous donner, collectivement, une image plus claire et plus explicite des normes, des règles et des conventions qui traduisent les exigences fondamentales de la culture publique commune dans la société québécoise d'aujourd'hui.

L'un des principes démocratiques de notre société est celui de l'autonomie de la société civile. Selon ce principe, l'État ne tente pas de régir dans ses détails le fonctionnement des institutions de la société, mais laisse aux personnes, aux groupes et aux organisations la responsabilité de réguler une part importante des activités et des relations sociales, y compris pour résoudre les conflits qui surviennent dans le quotidien. Des débats importants s'ouvrent d'ailleurs actuellement sur toutes ces questions, pour mieux en clarifier la portée et les contenus essentiels. Dans ces débats, il faudra faire en sorte que la société civile aussi — tout ce qui n'est pas l'État — soit activement présente et partie prenante, dans toute sa diversité.

# LE DEVOIR

## ACTUALITÉS

### CARROSSE 10 millions pour le renouvellement de la flotte

SUITE DE LA PAGE 1

L'an dernier, grâce au temps supplémentaire, ce chauffeur a gagné 72 000\$, soit environ le double de son salaire de base, a-t-on appris lors d'un conseil municipal en décembre dernier.

Les six autres membres du comité exécutif, la présidente Léa Cousineau, le vice-président John Gardiner, Mme Thérèse Daviau et MM. Joseph Biello, Richard Brunelle et André Lavallée, doivent se contenter et se partager trois Oldsmobile 98.

En vertu d'une directive, ils peuvent conduire eux-mêmes le véhicule ou faire appel indistinctement aux trois chauffeurs qui leur sont attirés.

Il n'était pas possible de connaître avec précision le kilométrage et les frais d'essence moyens de ces quatre véhicules.

Par contre, nous assurait-on, les frais d'entretien annuel varient de 400\$ à 1500\$, selon les véhicules.

La politique de renouvellement prévoit leur remplacement à tous les 100 000 kilomètres ou à tous les quatre ans, à la première éventualité.

C'est d'ailleurs la même chose pour les 14 véhicules

mis à la disposition des cadres de haut niveau pour leur usage personnel ou d'affaires.

Mais dans leur cas, la valeur estimée de ce privilège est incluse dans leur rémunération globale aux fins fiscales. Cependant, la Ville rembourse les frais sur présentation des réclamations.

Là encore, impossible de connaître les chiffres de 1993 puisque certains cadres n'auraient pas encore remis toutes leurs réclamations.

Ces véhicules, dont les modèles varient de la Pontiac 6000 à la Chevrolet Caprice, bénéficient pour la plupart d'un programme d'entretien prolongé.

La Ville souligne qu'à peine 14 des 75 hauts cadres de la municipalité jouissent de véhicules nécessaires à leur travail. «Ils n'ont pas de chauffeurs et travaillent pour les services qui sont le plus éclatés à travers le territoire», a souligné un porte-parole.

Parmi les cadres qui doivent ainsi mettre eux-mêmes la main au volant, figure en tête de liste le chef de cabinet du maire, M. Jean-Robert Choquet.

Vient ensuite le directeur du Service des loisirs, des parcs et du développement communautaire, M. Jean-Vianney Jutras.

Jouit du même privilège, son adjoint, M. Pierre Bourque, courtisé ces temps-ci par les formations d'opposition en vue des prochaines élections municipales.

Le directeur du Service des travaux publics, M. René Morency, et son adjoint bénéficient du même avantage.

Deux autres directeurs de service sont aussi du nombre: celle de la Culture, Mme Jeannine Beaulieu, et celui des Approvisionnement et Immeubles, M. Roger Galipeau.

Deux adjoints du secrétaire-général Pierre Le François figurent aussi sur la liste: M. André Murphy, directeur de la Commission d'initiative et de développement économique, et M. Pierre Beaudet, directeur du Service des affaires institutionnelles.

Enfin, le directeur du Service de prévention des incendies, M. René Noël, et ses quatre assistants, ont aussi chacun leurs véhicules.

Ces 18 automobiles ne constituent qu'une parcelle de la flotte de 4367 véhicules moteurs municipaux de plus de 230 types qui vont de la fausse limousine à la tondeuse à gazon, en passant par la souffeuse industrielle, le camion, le balai aspirateur, le train de balade, la remorque-théâtre et les véhicules d'incendie.

À peine 2800 des véhicules municipaux sont immatriculés. Le coût total de leur entretien dans les ateliers municipaux ou dans des garages privés dépasse annuellement 30 millions\$.

Chaque année, ils apportent leur modeste contribution à l'environnement planétaire en consommant 12 millions de litres de carburants.

En 1994, la valeur de remplacement de ces véhicules a atteint 195 millions\$, précise le dernier budget municipal. Au cours des trois prochaines années, Montréal prévoit d'ailleurs investir annuellement près de 10 millions\$ pour le renouvellement de cette flotte.

Enfin, peu de gens savent que pour être autorisés à conduire l'un ou l'autre de ces véhicules, les employés de la Ville doivent détenir un permis de conduire municipal.

Les 6000 chauffeurs et opérateurs doivent être porteurs, en plus du permis de conduire provincial approprié, d'un permis de conduire interne qui atteste de leur formation, de leur qualification et de leur compétence.

Il n'est pas rare de voir certains chauffeurs posséder jusqu'à 20, voire 30 des classes de permis parmi les 180 catégories différentes octroyées par la Ville.

## Broadbent se défend

BERNARD PLANTE  
LE DEVOIR

Le président du Centre international des droits de la personne, Ed Broadbent, nie catégoriquement les allégations voulant que son organisme soit «inefficace et dépensier».

M. Broadbent réagissait ainsi à un article publié, hier, dans un quotidien de Montréal.

Il interprète fort différemment le rapport du groupe d'experts Gested International en affirmant d'abord que la firme d'experts arrive à la conclusion que le Centre a «rempli son mandat» et que son travail est «reconnu pour son intégrité et sa transparence». Ed Broadbent s'appuie sur le rapport de Gested pour indiquer que l'organisme qu'il dirige a su définir «une politique claire et bien ciblée». Dans une lettre de protestation, M. Broadbent dit «être fier que le Centre ait soutenu 300 projets», ce qui peut permettre de supposer que les actions de l'organisme étaient éparpillées. Mais en entrevue il s'empresse d'ajouter que 13 pays seulement font maintenant l'objet «d'actions prioritaires».

Il reconnaît que seulement 56% du budget du Centre est orienté vers des projets à l'étranger tout en soulignant que certaines actions, comme le financement du voyage d'une délégation de prix Nobel en Birmanie ou le soutien au président en exil d'Haïti, Jean-Bertrand Aristide, font aussi partie du mandat de son organisme pour assurer la «visibilité médiatique» d'actions internationales.

M. Broadbent affirme d'autre part que les dépenses administratives du Centre sont limitées à 15%, un standard, dit-il, «généralement reconnu pour les organismes sans but lucratif». Il conteste le chiffre de 1,6 million de dollars que le Centre aurait dépensé pour s'installer dans le Vieux Montréal et le ramène à «622 000\$». Quant aux salaires versés aux membres de son personnel, Ed Broadbent ne nie pas qu'ils soient élevés, mais il souligne qu'ils sont comparables à ceux versés aux employés d'organismes semblables.

## De Elvis à Abraham



IL N'Y A PAS que Elvis qui inspire l'imitation et l'émulation. Notre photo montre M. Stan DeHaan, d'Iowa, qui s'incline parmi ses concurrents lors du Concours national des sosies d'Abraham Lincoln qui se tenait en fin de semaine aux États-Unis. La manifestation se déroule chaque année dans la ville qui porte le nom du célèbre président abolitionniste dans l'État du Kansas.

## Dossier impeccable pour le Canada

Ottawa (PC) — Le président d'Amnistie internationale a affirmé que le Canada ne faisait pas partie de la liste des pays coupables de violations dans le rapport annuel qui sera publié en juillet.

Le président Pierre Sané émet la réserve que son organisation demeure quand même préoccupée par certaines affaires comme celle du traitement des civils somaliens par les Casques bleus.

Dans son rapport annuel de 1993, Amnistie internationale avait reproché au Canada les présumés mauvais traitements infligés à deux immigrants chinois par la force d'intervention de la police de Vancouver ainsi que les sévices contre des Mohawks en 1990.

La dernière fois que le Canada a eu un dossier impeccable remonte à 1990.

Encore là, le président Sané souligne que l'absence de mention ne signifie pas nécessairement que rien de répréhensible ne s'est passé: les renseignements précis ont pu manquer ou bien les reproches n'ont peut-être pas été très sérieux.

L'organisation sise à Londres surveille actuellement le dossier des casques bleus canadiens accusés d'avoir torturé puis tué un Somalien. On suit également la question des réfugiés que le gouvernement canadien renvoie dans des pays où ils pourraient faire l'objet de représailles.

Pierre Sané, qui a travaillé au Centre de recherche pour le développement international (CRDI) pendant 14 ans avant d'accéder à la présidence d'Amnistie internationale, souligne que la révision prochaine de la politique étrangère canadienne est l'occasion d'accentuer, à tous les niveaux, nos efforts en matière de libertés civiles.

## LOBBY Parizeau demeure prudent

SUITE DE LA PAGE 1

québécois dans le comté d'Iberville), à l'Université Ben-Gourion; des discours favorables pour Israël de l'ex-premier ministre Pierre Marc Johnson devant des cercles universitaires et de gens d'affaires; et du travail de collaboration qui existe entre le président du Conseil du patronat du Québec, Ghyslain Dufour, et le consul général d'Israël, Itzhak Levanon.

Ont aussi participé au voyage d'avril dernier: le candidat à la mairie de Montréal, Claude Beauchamp; l'ex-vice-présidente du groupe La Laurentienne, Louise Roy; l'homme d'affaires Guy Laflamme; et le secrétaire général des HEC, Denis Duquette.

Le résultat de l'initiative de la communauté juive se manifeste par un changement de ton important vis-à-vis, notamment, du nationalisme québécois.

L'option souverainiste du Parti québécois est «une option légitime», a dit, en entrevue au DEVOIR, le président du Comité Canada-Israël, M. Thomas Hecht.

Nous sommes loin du discours de Charles Bronfman qui, en 1976, menaçait de démanteler la franchise des Expos de Montréal si le Parti québécois prenait le pouvoir.

A cette époque aussi, plusieurs militants influents du Parti québécois s'étaient déclarés favorable à la création d'un état palestinien au Moyen-Orient.

Dans une entrevue au DEVOIR, M. Hecht insiste et

souligne, trois fois plutôt qu'une, que le rapprochement qu'il opère avec les milieux nationalistes a reçu l'aval de tous les leaders de la communauté juive et des organismes qu'ils représentent: le Congrès Juif Canadien, la Fédération sioniste du Canada, la Communauté Sépharade du Québec et le groupe B'nai B'rith du Canada.

«Ce serait maladroite de notre part de ne pas avoir d'attache avec le Parti québécois qui peut former le prochain gouvernement», souligne-t-il.

En fait, la communauté juive de Montréal change son fusil d'épaule et tente un rapprochement avec les francophones et notamment avec les leaders nationalistes québécois, et le discours change radicalement.

M. Hecht dit encore que «René Lévesque nous a démontré que le nationalisme québécois était démocratique».

Plus, il semble déjà accepter que le prochain gouvernement sera formé par le Parti québécois: «nous avons une excellente complicité politique avec le parti au pouvoir et l'opposition qui risque de gouverner demain».

Sur la possibilité que des membres de la communauté juive puissent quitter le Québec advenant l'élection du Parti québécois il dit: «le grand choc est passé en 1976. Moi j'y suis et j'y reste».

Il ajoute que le départ de jeunes de sa communauté pour d'autres parties du Canada ou pour les États-Unis s'explique davantage par des raisons économiques qui

n'ont rien à voir avec la politique: «Ils vont là où il y a des emplois».

Ce rapprochement avec les péquistes la communauté juive l'accompagne toutefois de certaines exigences. Thomas Hecht qui a aussi rencontré, à trois reprises, le chef du Parti québécois, Jacques Parizeau, lui demande «de tenir en échec ses ultras», c'est à dire ceux qui s'opposent à plus d'ouverture envers les communautés culturelles, ceux, par exemple, qui se sont opposés à Bernard Landry ou qui ont apostrophé M. Parizeau à sa sortie du dernier congrès du PQ.

M. Hecht souligne: «Qu'ils nous donnent l'assurance (le chef du PQ) que nos droits seront protégés même si nous ne votons par pour eux et que très majoritairement les membres de la communauté juive restent fédéralistes».

Jacques Parizeau a commenté au DEVOIR et à CKAC ce dégel avec la communauté juive. Il est prudent et refuse de jubiler: «On pourrait m'accuser de triomphalisme», précise-t-il.

Sur la question des «ultras», M. Parizeau signale «qu'il faudrait peut-être s'entendre (la communauté juive et le PQ) sur ce qu'est un ultra.» Mais manifestement il est ravi de la nouvelle orientation prise par la communauté juive. Il en donne le mérite au vice-président du PQ, Bernard Landry, et au député André Boulerice, qui ont piloté ce dossier.

Sur la question des voyages payés, les «voyages sur le bras» comme on dit, le chef péquiste refuse de s'indigner: «Si nous étions au pouvoir, dit-il, ça serait autre chose.»

Un autre voyage est en préparation. L'épouse de M. Parizeau, Lisette Lapointe, et le député de Lac Saint-Jean, Jacques Brassard, ont reçu des invitations.

Si Mme Lapointe décidait d'y prendre part, ce qui n'est pas fait, elle va elle-même en assumer les coûts, précise l'entourage de Jacques Parizeau. Les membres du Parti québécois seraient alors en bonne compagnie, puisque l'ancien chef de cabinet du premier ministre Robert Bourassa et proche conseiller du premier ministre actuel Daniel Johnson, John Parisella, a également reçu une invitation.

Dans cette opération dégel, la communauté juive de Montréal poursuit deux objectifs. D'abord, et c'est l'objectif de toute l'intelligentsia juive à travers le monde, «vendre Israël» et les objectifs de l'état hébreu. Ensuite, «s'allier au pouvoir politique principal». Ici, au Québec, ça pourrait être, à brève échéance, le Parti québécois.

Thomas Hecht conclut: «Le Québec de l'avenir c'est une société distincte. Ce n'est pas une province comme les autres, mais nous croyons que le développement du Québec doit être lié avec le reste du Canada.»

Il est conscient, dit-il, que cette sortie, risque de mécontenter plusieurs membres influents de sa communauté.

## SOUDAN Une offensive annuelle

SUITE DE LA PAGE 1

s'emparer des dernières villes aux mains des maquisards sudistes, 13 organisations humanitaires ont dû évacuer l'extrême sud du Soudan, en raison des combats, des raids aériens et des soudaines interdictions de vols décrétées par Khartoum sur la quasi-totalité des sites où étaient installés leurs centres de secours.

Deux cent douze mille familles s'approprieraient à recevoir, ce mois-ci, semences et outils pour préparer les semences de début mars avant les nouvelles pluies, a indiqué l'agence britannique Oxfam. «Si la communauté internationale ne réagit pas, les millions de dollars qu'elle a dépensés ces dernières années pour le Sud soudanais l'auront été en pure perte, ont averti les organisations non gouvernementales (ONG) lors d'une conférence de presse, mercredi 9 février, à Nairobi, et il lui faudra donner beaucoup plus pour sauver ces nouveaux réfugiés de la violence et de la famine».

### Appel à la communauté internationale

Les organisations humanitaires ont également appelé les donateurs à faire pression sur les belligérants pour qu'ils épargnent quelques «corridors de sécurité», indispensables à l'acheminement de l'aide. «Un vœu pieux, remarque un observateur. Il n'a jamais été possible d'obtenir un passage neutre au travers des lignes de front. Et celles-ci se sont multipliées après l'éclatement de l'Armée populaire de libération du Soudan (APLS) en trois

factions rivales». Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) se prépare à évacuer vers son hôpital de campagne de Lokichoklo, dans le nord du Kenya, les blessés qui arrivent chaque jour en Ouganda... des combattants rebelles pour la plupart.

Malgré les démentis de la junte islamiste au pouvoir à Khartoum depuis 1989, qui parle d'affrontements entre divers groupes rebelles, il s'agit bien de l'offensive générale lancée par l'armée chaque année quelques semaines après la saison des pluies, quand les pistes détrempées redevennent praticables. Les signes avant-coureurs sont bien connus dans les milieux humanitaires: concentration de troupes, renforts en matériel dans les villes-garnisons et surtout, bombardements destinés à semer la panique dans la population civile. Le camp de réfugiés de Paguéri a été touché le 8 février. La veille, un raid aérien sur la localité de Parajog aurait fait 18 morts. Le 4 février, cela avait été le tour de la région des «Trois A», tandis que les Antonov lâchaient quelques bombes sur Maeidi, à 300 kilomètres plus à l'est.

A Kapoéta, la garnison (considérablement renforcée, selon un témoin étranger de retour à Nairobi) s'approprierait à effectuer une percée vers la frontière kényane. Autre objectif: Nimulé, qui contrôle l'accès à l'Ouganda. De durs combats se dérouleraient au nord de la ville, et il n'est pas certain que les maquisards de l'APLS puissent contenir la poussée gouvernementale. En revanche, la semaine dernière, un convoi militaire parti de Juba a dû rebrousser chemin après avoir été attaqué par les re-

belles. Enfin, il est fait état d'un rassemblement de militaires descendus de Wau et de Rumbek sur l'axe Jub-Maridi.

Les 35 000 réfugiés de Kotobi, un camp situé sur cette piste, commencent à évacuer, alors que les ONG ont déjà abandonné leur base voisine de Mundri. Les rebelles, eux, tentent de résister, mais ils envisagent de puis longtemps un retour à la guérilla de brousse au cas où ils perdraient leurs dernières places fortes.

Où vont tous ces fuyards, paniqués par les bombardements et les rumeurs de combats? Certains sont tentés de se réfugier au Kenya, en Ouganda ou au Zaïre. Douze mille personnes ont franchi la frontière ougandaise ces quatre dernières semaines (trois fois plus qu'en temps normal). Mais beaucoup sont encadrés dans leur exode vers le Sud par l'APLS, qui n'a pas l'intention de les laisser partir vers un pays tiers — car il serait alors plus difficile aux miliciens de détourner à leur profit une partie de la manne humanitaire.

### Voies coupées

Cet exode pose un épineux problème tribal sur la frontière soudano-ougandaise, où les Atcholis n'ont jamais eu de bonnes relations avec les Dinkas, qui forment le gros des déplacés et... des troupes du colonel John Garang, chef de la principale faction rebelle. Pis, l'APLS s'est livrée dans le passé à des razzias sur les villages atcholis, et leurs chefs coutumiers auraient déjà fait savoir qu'ils ne toléreraient pas la présence de Dinkas chez eux.

«En fait, ils ne savent plus où aller», affirme le docteur Roger Teck, coordinateur médical de Médecins sans frontières en charge du Sud soudanais. Il est possible que les déplacés partent en masse vers l'Ouganda (les plus pessimistes s'attendent à l'arrivée de 150 000 personnes). Mais il est plus probable qu'ils se disperseront dans la nature, avec peut-être l'espoir de gagner le Bahf et Ghazal, plus au nord, relativement épargné par les combats. «Nous allons devoir les relocaliser, ce ne sera pas facile, poursuit le docteur Teck. Au Sud du Soudan, il faut savoir recommencer inlassablement les mêmes missions d'urgence».

Une récente étude des Nations unies estime à 2,2 millions le nombre des personnes à assister dans l'ensemble du Soudan méridional et des «zones de transit» les provinces mitoyennes du Kdofan et du Darfour. Il faut ajouter les 200 000 Sudistes échoués depuis plusieurs années à Khartoum, que le gouvernement a repoussés en 1992 sur les terres désertiques qui entourent la capitale, dans le cadre d'un programme d'assainissement.

L'armée soudanaise tente aujourd'hui de couper définitivement les voies d'approvisionnement des rebelles. Mais, comme le précise Pierre Saille, chef de logistique au Programme alimentaire mondial (PAM), «ces mêmes pistes, qui aboutissent dans les parcs voisins, sont aussi utilisées par nos camions pour nourrir les populations le long de la frontière».

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS:  
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30  
RENSEIGNEMENTS (514) 985-3333  
ADMINISTRATION (514) 985-3333

AVIS PUBLICS (514) 985-3344  
ANNONCES CLASSÉES (514) 985-3344  
PUBLICITÉ (514) 985-3399  
NUMÉRO SANS FRAIS 1-800-363-0305

• Extérieur (sans frais) •  
1-800-463-7559

DU LUNDI AU VENDREDI  
À DE 7H30 À 16H30  
2050, RUE DE BLEURY, 9E ÉTAGE,  
MONTRÉAL, (QUÉBEC) H3A 3M9

SERVICE DES ABONNEMENTS  
Les numéros de téléphone suivants sont valables pour  
le service de livraison par camélot et pour les abonnements postaux.  
Montréal (514) 985-3355